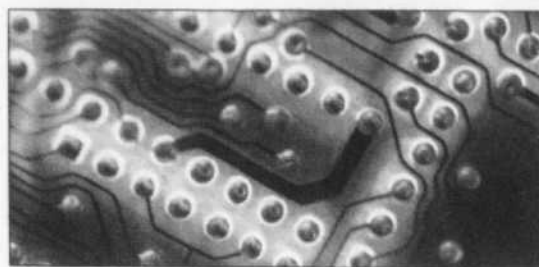


Les cols bleus ne sont pas tous des fainéants, dit la Ville

Page A 4



Recours collectif: Nortel offre 2,5 milliards \$US

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 27

LE JEUDI 9 FÉVRIER 2006

87c + TAXES = 1\$

Préval en tête

L'ex-président d'Haïti obtient 93 % des voix de Cité Soleil

Port-au-Prince — L'ex-président René Préval, 63 ans, arrive en tête de l'élection présidentielle en Haïti dans plusieurs centres de vote de Port-au-Prince, selon des procès-verbaux affichés hier sur les murs de ces centres, au lendemain du scrutin.

Dans un centre où ont voté des électeurs de Cité Soleil, celui qui était favori de l'élection, chef d'Etat de 1996 à 2001, obtient 93 % des votes. Ce bidonville était déjà un terrain favorable pour l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, allié pendant longtemps de René Préval. Dans la banlieue aisée de Pétion-Ville, le candidat obtient 70 % des votes dans un lycée.

Une quarantaine de bureaux, dans des quartiers plutôt aisés de la capitale, donnent en tête René Préval, 63 ans, sans nécessité d'un deuxième tour, a constaté un journaliste de l'AFP. Ils confirment le statut de favori acquis ces dernières semaines par l'ex-président (1996-2001) et ancien premier ministre (1991) de Jean-Bertrand Aristide.

Ces résultats et cette différence entre quartiers pauvres et quartiers aisés sont similaires à des chiffres relevés dans d'autres centres de vote de la capitale.

Ils doivent encore être vérifiés par les autorités électorales, qui ont commencé dans la journée d'hier à récupérer et à comptabiliser électroniquement les procès-verbaux établis dans chaque bureau de vote du pays. Cette opération devrait prendre plusieurs jours.

Un deuxième tour sera nécessaire si aucun candidat présidentiel n'obtient plus de 50 % des voix. Quelque 3,5 millions d'électeurs étaient appelés à élire également une Chambre des députés (99 sièges) et un Sénat (30 sièges) pour lesquels 1300 personnes s'étaient portées candidates.

La base électorale de René Préval est constituée de la majorité pauvre d'Haïti (8,5 millions d'habitants) qui se souvient des routes, écoles et places publiques créées lorsqu'il était président. «Il est bien parce qu'il ne promet rien, il fait», confie un petit artisan.

En revanche, le secteur privé haïtien ne voit pas d'un bon œil son retour. «C'est un pion d'Aristide» et «il ne contrôlera pas les bandes armées», disent souvent en privé des chefs d'entreprise.

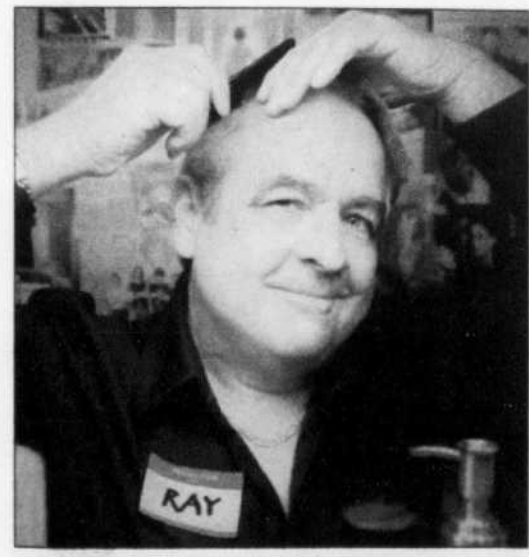
Quatre fois reporté en moins d'un an, le scrutin s'est achevé tard dans la nuit de mardi à hier après des débuts difficiles, marqués par une vaste désorganisation et des bousculades. Le dépouillement a ensuite été effectué, souvent à la lumière de bougies.

VOIR PAGE A 8: HAÏTI

CULTURE

Rendez-vous aux Rendez-vous du cinéma

À lire en page B 8



INDEX

Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 5	Météo	B 5
Culture	B 8	Monde	A 5
Décès	B 4	Mots croisés	B 4
Économie	B 1	Sudoku	B 4
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



Dissension chez les musulmans

Présence musulmane Canada appelle au boycottage de la manifestation de samedi

FABIEN DEGLISE

Dissension au sein de la communauté musulmane. L'appel d'un imam montréalais à manifester ce samedi à Montréal pour dénoncer les caricatures jugées blasphématoires envers le prophète Mahomet est loin de faire l'unanimité. Hier, les musulmans modérés ont appelé au boycottage de la manifestation tout en dénonçant une «manipulation des émotions» inappropriée à un moment où les sensibilités sont à fleur de peau.

«Nous voulons nous désolidariser d'une telle manifestation», a commenté hier en entrevue au Devoir Salah Basalamah, de l'organisme Présence musulmane Canada (PMC), un regroupement de penseurs musulmans. «Dans le contexte, nos coreligionnaires doivent savoir que ce n'est pas la meilleure chose à faire. Il y a un risque que les esprits s'échauffent, et notre organisme prend un parti clair contre l'émotivité.»

PMC appelle «les musulmans à prendre les distances critiques qui s'imposent, à résister au sentiment victimaire et à revenir à la sagesse des enseignements de paix du prophète aimé»

Dans un communiqué de presse émis hier, PMC appelle d'ailleurs «les musulmans à prendre les distances critiques qui s'imposent, à résister au sentiment victimaire et à revenir à la sagesse des enseignements de paix du prophète aimé». Le regroupement d'intellectuels issus du monde arabe «encourage aussi les musulmans [...] à chercher activement d'autres voies de protestation en se prévalant de la diversité des moyens éthiques et légaux à leur disposition pour exprimer leur attachement aux valeurs de l'islam et aux éléments du sacré.»

Joint par téléphone à Toronto hier, le président du Congrès musulman canadien (CMC), Tarek Fatah, a acquiescé. «Il faut calmer le jeu, pas accroître les tensions, a-t-il dit. Bien sûr, les gens ont le droit de manifester, mais je doute des intérêts d'un imam qui décide d'organiser une manifestation à Montréal. Ce faisant, il mène sa communauté dans la mauvaise direction.»

L'imam en question, Saïd Jaziri, fondateur et leader religieux de la mosquée al-Qods dans le quartier Saint-Michel, est loin de partager cette lecture critique de sa contestation en marche. Sous sa houlette, plusieurs centaines de membres de sa communauté devraient d'ailleurs le prouver en descendant dans les rues de Montréal ce samedi après-midi afin de «dénoncer les caricatures mais aussi les gens qui essaient d'enflammer l'Islam», a-t-il expliqué au Devoir.

M. Jaziri dit prôner l'ouverture de sa religion sur

VOIR PAGE A 8: DISSENSION

Charlie Hebdo en rajoute

«Pour que le débat ait lieu, il faudrait d'abord que certains croyants cessent de répondre au crayon et à la plume par le poignard et la ceinture d'explosifs»

À lire en page A 8

MAURICIO LIMA AFP

Des sculptures comme monnaie d'échange

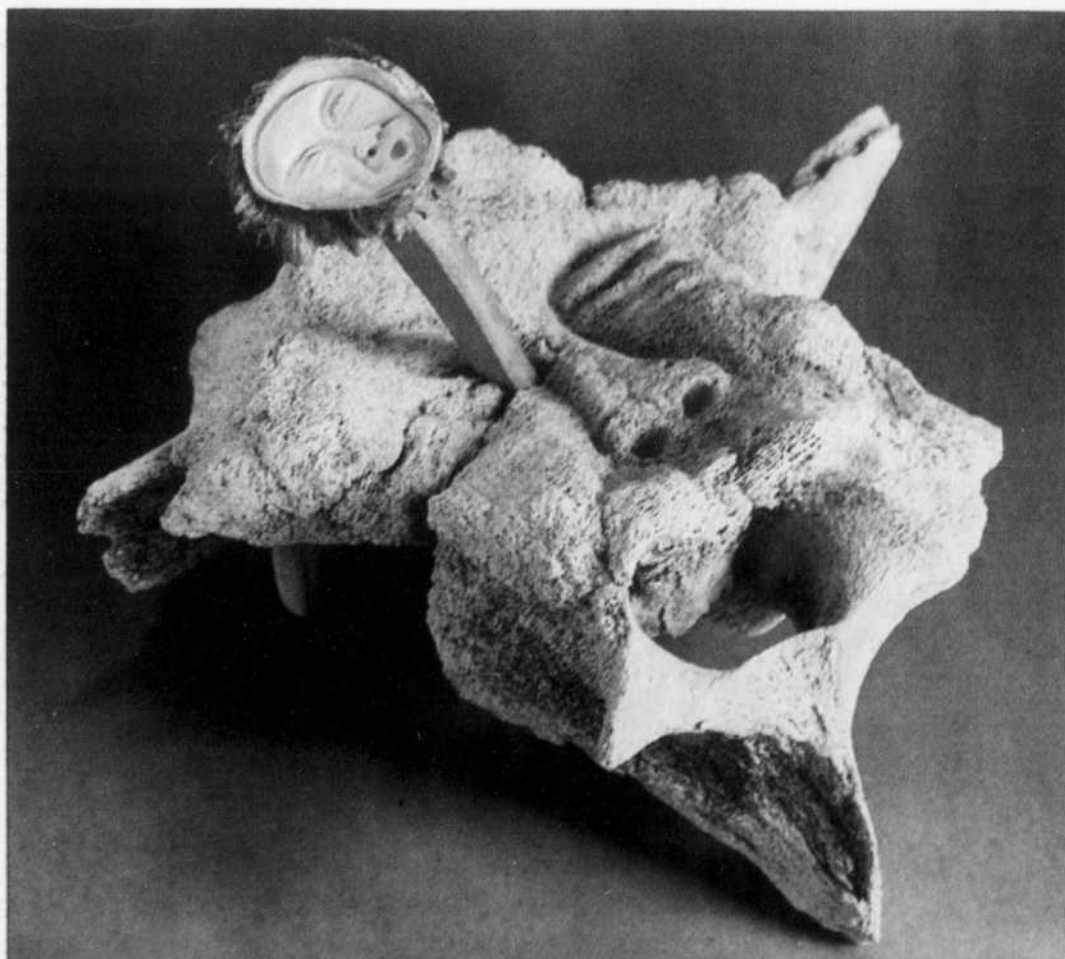
Le Musée national des beaux-arts du Québec obtient 2635 pièces d'art inuit, sa plus importante acquisition depuis 1933

PATRICK CAUX

Québec — Le Musée national des beaux-arts du Québec accueille, à compter d'aujourd'hui, une saisissante exposition d'art inuit. Quand la parole prend forme. Acclamée d'abord à Paris, à Lyon et à Toulouse, cette exposition est une invitation à la découverte d'un langage artistique aussi beau que déconcertant.

«L'exposition est un bilan de l'art inuit des cinquante dernières années»

C'est l'acquisition par le musée de l'imposante collection d'art inuit Brousseau au printemps 2005 qui a permis la naissance de cette exposition. On y présente 400 des pièces les plus spectaculaires amassées au fil des ans par le collectionneur Raymond Brousseau. Raymond Brousseau a vendu une partie de son imposante collection à Hydro-Québec pour la somme de 2,9 millions de dollars. Il a donné l'autre partie au Musée national des beaux-arts. Pour le musée, les 2635 pièces de cette collection constituent la plus importante acquisition du musée depuis 1933 et sont



MUSEE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUEBEC

VOIR PAGE A 8: INUIT

• LES ACTUALITÉS •

La proximité d'un casino n'accroîtrait pas le jeu compulsif

KATHLEEN LÉVESQUE

À deux semaines de la fin des travaux d'analyse gouvernementale du projet de Loto-Québec de déménager le Casino de Montréal à un jet de pierre de Pointe-Saint-Charles, le professeur Robert Ladouceur, de l'Université Laval, estime que la proximité d'un casino n'entraîne pas d'augmentation du jeu pathologique.

Pour parvenir à cette conclusion, M. Ladouceur, rattaché au Centre québécois d'excellence et de prévention pour le traitement du jeu, largement financé par Loto-Québec, a analysé avec son équipe le comportement de 810 personnes de la région de Gatineau avant l'ouverture du casino de Lac-Leamy. Les chercheurs ont suivi le même groupe après un, trois et cinq ans. Les résultats obtenus tendent à démontrer que le jeu pathologique demeure stable.

À partir de ces résultats mais aussi de ceux d'une autre étude réalisée en 2002 avec l'Institut national de santé publique du Québec, M. Ladouceur établit que le pourcentage de joueurs pathologiques n'est pas lié à la proximité géographique d'un casino.

Selon lui, un résident de Montréal, de Laval ou de Longueuil ne risque pas plus de devenir un joueur pathologique que la personne qui habite dans un petit village de la Gaspésie comme Saint-Alexis-de-Matapé, à 722 kilomètres du Casino de Montréal. M. Ladouceur a expliqué hier que la prévalence du jeu pathologique s'établissait à 0,8 % dans un rayon de 20 km du casino, à 0,9 % dans un rayon de 40 km et à 0,8 % dans un rayon de 60 km. Ce taux tient compte de la population adulte au complet; l'interprétation des données ne cible pas la population qui serait à risque. Le professeur Ladouceur a affirmé qu'il est difficile d'établir clairement qui est la population à risque.

Le parallèle entre le casino de Lac-Leamy et le projet de relocalisation de celui de Montréal est d'autant plus étonnant que l'un est situé à l'écart des quartiers résidentiels et loin d'une population pauvre alors que l'autre

serait installé dans la cour arrière du quartier Pointe-Saint-Charles, où une large part de la population est démunie. M. Ladouceur a reconnu qu'il existe des différences dont on doit tenir compte. «On ne peut pas considérer les deux bassins de population comme identiques. [...] Dans le débat actuel, il y a beaucoup d'opinions qui sont émises, mais il faut aussi regarder les données scientifiques», a-t-il souligné au Devoir.

La sortie publique de M. Ladouceur alors que son rapport de recherche n'est pas complété n'est pas fortuite. Il a reconnu qu'elle cadre dans le débat public actuel et dans le contexte des hauts cris des opposants, qui craignent entre autres une augmentation du nombre de joueurs compulsifs. «On voulait donner de l'information pour les gens qui devront prendre une décision. De façon bien humble, on voulait apporter un éclairage pour que les gens puissent avoir une perspective plus empirique», a-t-il fait valoir.

Cette intervention survient une semaine après que Le Devoir eut révélé l'avis du ministère de la Sécurité publique qui estime que la criminalité liée au jeu pathologique risque d'augmenter si le casino est déplacé de l'île Notre-Dame au bassin Peel. Mais il ne faut pas y voir une quelconque coordination avec Loto-Québec, a précisé M. Ladouceur.

Toutefois, Loto-Québec a participé à la mise sur pied du Centre québécois d'excellence et de prévention pour le traitement du jeu en le finançant directement (500 000 \$ par année) pendant cinq ans. Depuis 2001, le financement des recherches de M. Ladouceur par Loto-Québec prend d'autres voies, notamment celle du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. De plus, M. Ladouceur agit comme expert auprès de Loto-Québec dans un dossier de recours collectif contre la société d'État. Il est également payé pour évaluer le programme d'auto-exclusion créé par Loto-Québec.

Le Devoir

L'âge du consentement sexuel

Charest pense qu'Ottawa fait fausse route

ANTOINE ROBITAILLE

Saint-Georges-de-Beauce — Le premier ministre Jean Charest n'est pas très chaud à l'idée d'élever l'âge légal du consentement sexuel, comme le nouveau ministre fédéral de la Justice, Vic Toews, a l'intention de le faire. «La criminalisation, on le sait, n'est pas en soi une réponse» au problème de l'exploitation sexuelle des jeunes, a-t-il soutenu.

Mardi, alors qu'il était assermenté depuis moins de 24 heures, le ministre Toews a fait savoir qu'il souhaitait faire passer «le plus tôt possible» de 14 à 16 ans l'âge du consentement à une relation sexuelle. La mesure rendrait illégale et passible d'une condamnation pénale toute relation entre une personne de moins de 16 ans et une autre plus âgée.

Selon M. Charest, «le sujet a été abordé par le gouvernement fédéral sous l'angle du contrôle des prédateurs sexuels». Or, selon lui, «c'est un débat qui a beaucoup de ramifications», c'est une question «complexe» et «les réponses ne sont pas simples». Il a signalé que la société québécoise a plutôt choisi d'aborder ce type de question sous un autre angle, celui de «l'hypersexualisation des jeunes». Il a rappelé que la Commission jeunesse du PLQ a soulevé la question en août dernier lors de son dernier congrès, ce qui a mené le gouvernement à donner un mandat au Conseil du statut de la femme d'étudier la question. Le premier ministre a aussi indiqué que le Conseil permanent de la jeunesse participe à ces travaux. Pour le reste, M. Charest a déclaré: «On va laisser le soin au gouvernement fédéral de faire ses devoirs et de nous dire ses conclusions.»

Théberge contredit son chef

Si le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, a refusé net de commenter le projet de son nouvel homologue fédéral, au moins un autre membre du cabinet Charest, la mi-



JACQUES NADEAU/LE DEVOIR

Le premier ministre Jean Charest refuse de conclure, comme le nouveau ministre canadien de la Justice, à la nécessité de relever l'âge du consentement sexuel.

nistre de la Famille, Carole Théberge, s'est dit «à prime abord» d'accord avec la proposition de Vic Toews. «On est dans un contexte où la sexualité des jeunes déborde», a fait valoir Mme Théberge. «Ça crée des problèmes importants par ricochet. Ça va jusqu'à la violence parfois. De quelle façon peut-on contrer cet effet-là?», se demande-t-elle, voyant dans le fait d'élever l'âge du consentement une solution, au moins partielle, au problème. «C'est la mère en moi qui parle», at-elle précisé, disant que le sujet de l'hypersexualisation la préoccupe. M. Charest a qualifié cette opinion de «spontanée».

Conseil des ministres reporté

Par ailleurs, alors que le caucus libéral de deux jours prenait fin, M. Charest n'a pas formellement écarté le scénario selon lequel il prononcerait un nouveau discours inaugural le 14 mars, à la reprise des travaux parlementaires. Cela lui permettrait d'établir de nouvelles priorités.

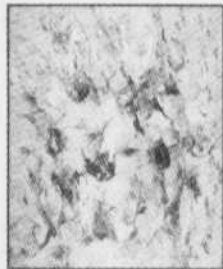
L'autre geste pouvant le conduire à renouveler son image — qui ne s'améliore pas dans l'opinion publique — consisterait à remanier son cabinet. Mais à ce sujet, il a indiqué: «Je n'ai pas de plan de remaniement. Quand j'aurai un plan [...], vous allez l'apprendre.»

À propos de l'annulation du conseil des ministres, aujourd'hui — une mesure inhabituelle —, l'attaché de presse Hugo D'amours a expliqué que certains dossiers qui devaient être étudiés aujourd'hui «ont été reportés à la semaine prochaine». M. D'amours a soutenu que la position du gouvernement dans le délicat dossier Chaoulli des assurances privées n'est pas en cause. «Les ministres et les députés viennent de passer deux jours ensemble. Ils se sont dit que le fait de remettre le conseil [des ministres] à la semaine prochaine leur permettrait d'approfondir les dossiers, de rentrer dans leur comté ou dans leur ministère», a indiqué M. D'amours.

Le Devoir

Heffel VOUS INVITE À CONSIGNER

MAURICE GALBRAITH CULLEN
The Bird Shop,
St. Lawrence Street
huile sur toile
Prix de vente record:
\$1,495,000



PAUL-ÉMILE BORDUAS
Paite de velours
huile sur toile,
date 1955
Prix de vente:
\$264,500

Suite à notre vente aux enchères d'art canadien l'automne dernier dont le chiffre record a atteint \$12.4 millions

Nous acceptons présentement les consignations pour notre prochaine vente d'art canadien qui aura lieu au printemps. Pour consulter gratuitement un de nos experts veuillez téléphoner au 514-939-6505 ou sans frais au 1-866-939-6505.

Lorsque vous consignez par l'entremise de Heffel vos oeuvres sont mises en vente sur le marché mondial ainsi qu'exposées à Montréal, Toronto et Vancouver.

La Maison Heffel ~ Encanteurs et Évaluateurs

Vancouver • Toronto • Ottawa • Montréal



1840 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3H 1E4
Téléphone: 514 939 6505
Sans frais: 1 866 939 6505
Site web: www.heffel.com

13 Hazelton Avenue
Toronto, Ontario M5R 2E1
Téléphone: 416 961 6505
Sans frais: 1 866 961 6505

2247 Granville Street
Vancouver, C.-B. V6H 3G1
Téléphone: 604 732 6505
Sans frais: 1 800 528 9608
Courriel: mail@heffel.com

MIEUX ET MOINS CHER QUE LE PLAN DION POUR KYOTO

Stéphane Dion voulait 10 milliards \$ d'impôts pour réduire le CO₂. Dans son plan, les pétrolières s'en tiraient à très bon compte. Pire, le CO₂ lié aux hydrocarbures exportés vers les USA grevait le budget canadien.

Pourtant, les pétrolières font des profits record et nos voisins - plus riches et moins taxés que nous - importent 50% du gaz et du pétrole extraits ici.

Le plan Dion est mort; reste à faire mieux, pour moins cher.

C'est possible :

- en faisant payer une plus grande part du coût aux pétrolières;
- en taxant le gaz et le pétrole exportés.

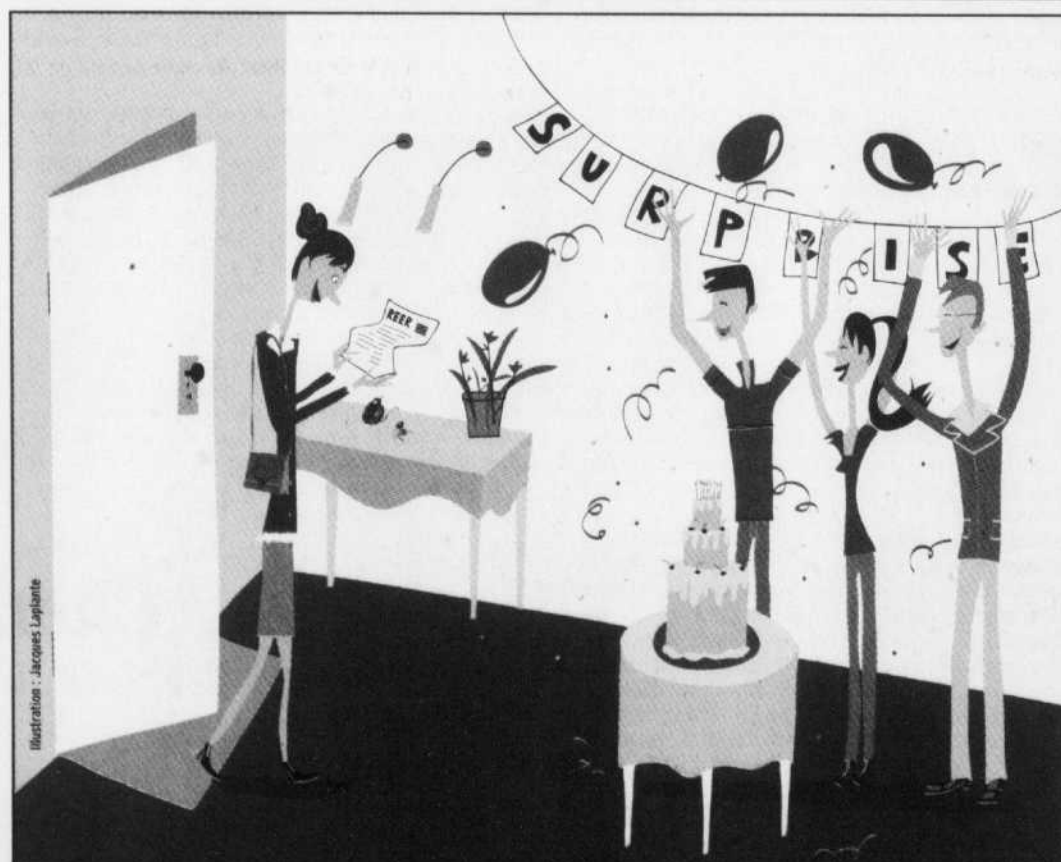
Rona Ambrose et Stephen Harper doivent exiger davantage des pétrolières.

Surtout, ils doivent avoir le bon sens d'imputer aux USA, qui émettent 25% du CO₂ mondial, la partie de la facture du Canada qui est causée par les hydrocarbures que nous leur vendons.

LA LIGUE DES FEMMES DU QUÉBEC

B.P. 459, succ. M, Montréal, Canada H1V 3M5

Tél.: 514-527-1176 Fax: 514-527-8122



LES REER D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VONT VOUS SURPRENDRE

PLUS ACCESSIBLES QUE VOUS NE LE PENSEZ

BONI DE

1%

le premier année pour les nouveaux fonds REER*

- Achat à partir de 100 \$
- Aucuns frais de gestion et d'administration
- Remboursement des frais de transfert pour tout montant de 1 000 \$ et plus transféré dans l'un de nos comptes enregistrés, jusqu'à concurrence d'un montant équivalant à 5 % de la somme transférée (maximum de 125 \$)

Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations boursières

1 800 463-5229

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ainsi que les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour en savoir plus sur nos produits, visitez le www.epq.gouv.qc.ca

*Pour les Obligations boursières, le boni de 1 % est applicable sur le capital investi.

Épargne Placements

Québec

POLITIQUE



Michel David

Le péril imaginaire

Les partis fédéralistes ont répété pendant toute la récente campagne électorale que le Bloc québécois ne serait jamais qu'une bande de «gérants d'estrade». Il était donc assez savoureux d'entendre la présidente du PQ, Monique Richard, reprendre l'expression à son compte en commentant la naissance du nouveau parti de gauche issu de la fusion de l'UFP et d'Option citoyenne.

Dans l'esprit du millier de progressistes rassemblés à l'Université de Montréal en fin de semaine dernière, le PQ semble aussi mal servir les intérêts fondamentaux de la société québécoise que le fédéralisme sert ceux de la nation québécoise.

Il est paradoxal qu'après des années de gestation, le parti Québec solidaire (QS) ait finalement vu le jour précisément au moment où le PQ vient d'effectuer un notable virage à gauche. S'il fut un temps où il refusait l'étiquette social-démocrate, à tel point qu'un ministre issu de ses rangs pouvait dénoncer impunément le «lobby misérabiliste de la pauvreté», le programme adopté au congrès de juin dernier est sans doute le plus progressiste depuis un quart de siècle.

Si le PQ doit réorienter son discours, ce n'est pas vers la gauche, où le péril relève davantage de l'imaginaire, mais vers le centre

mais cela demeure nettement insuffisant à ses yeux.

Voilà des années que les progressistes se font dire qu'il ne faut pas diviser le vote souverainiste, mais ils constatent que, d'un gouvernement à l'autre, les «forces conservatrices» tiennent toujours le haut du pavé. Ils n'en peuvent plus de se faire servir la théorie du moindre mal et son corollaire stratégique, fondé sur le principe selon lequel le mieux est l'ennemi du bien.

Il ne suffit pas que le PQ tente d'atténuer les effets les plus néfastes de l'économie de marché. À partir du moment où il n'en rejette pas catégoriquement les règles, il faut le combattre. Voilà au moins qui est clair, à défaut d'être avisé.

La déclaration de principes adoptée samedi prévoit l'adoption d'une plate-forme électorale qui contiendra «des propositions concrètes, réalistes et, au besoin, chiffrées». Au cours de la discussion, quelqu'un a proposé de biffer le mot «réalistes», expliquant que la plate-forme devrait comprendre «certaines propositions qui permettent de rêver». Au réalisme politique, nécessaire synonyme de compromis, sinon de compromission, QS oppose le droit au rêve. Le rêve étant par définition sans limites, l'adoption de la plate-forme s'annonce un exercice assez divertissant. On n'est même pas capable de s'entendre sur un logo...

Jacques Parizeau a raison de voir dans la création de QS un échec du PQ. Comment voir une bonne nouvelle pour la souveraineté dans l'arrivée d'un nouveau parti qui, sans nécessairement s'y opposer, la subordonne à l'atteinte d'objectifs aussi lointains?

L'engagement de faire du Québec un pays souverain est le premier des 12 principes fondamentaux énoncés dans la déclaration qui fait office de préambule au programme du PQ. Dans la déclaration de QS, la souveraineté vient en dernier. Bien sûr, l'égalité des femmes ou la protection de l'environnement ne sont pas incompatibles avec la souveraineté, mais celle-ci ne se réalisera pas si les souverainistes dispersent leurs énergies.

Plus le temps passe, plus il devient difficile de maintenir la coalition qui a presque permis au OUI de l'emporter en 1995. Si le PQ est soudainement devenu si impatient de tenir un référendum, ce n'est pas seulement qu'il juge le Québec ingouvernable dans le cadre provincial. C'est aussi que la coalition souverainiste ne résisterait pas à une nouvelle phase de «bon gouvernement». À sa manière, QS réhabilite la notion de «bon gouvernement», ce qui lui est d'autant plus facile qu'il n'aura jamais à assumer cette responsabilité.

Après la victoire des conservateurs de Stephen Harper aux dernières élections fédérales, la naissance de QS est la deuxième bonne nouvelle consécutive en ce début d'année pour le gouvernement Charest, que la perspective des prochaines élections ramènera inévitablement vers le centre. À plus forte raison si personne d'autre ne l'occupe.

René Lévesque aurait peut-être préféré gardé le RIN sur sa gauche en guise de faire-valoir, mais Bernard Landry estimait qu'à tout prendre, il valait mieux que la gauche campe à l'intérieur du PQ plutôt qu'à l'extérieur. Il l'a donc installée le plus confortablement possible. Les statuts du parti ont été modifiés expressément pour lui permettre de créer un «club politique», le SPQ libre, qui a rapidement acquis une influence déterminante sur les orientations du parti. La rapidité avec laquelle Monique Richard a accédé à la présidence en témoigne. Le résultat est que le PQ se retrouve à la fois débordé sur son flanc et investi de l'intérieur.

Le danger qui le guette n'est pas tellement d'accentuer son virage à gauche pour tenter de récupérer une clientèle essentiellement montréalaise, qu'il ne réussira jamais à satisfaire, mais plutôt de ne pas être capable de l'atténuer.

Même en tenant compte de ceux qui, bien que souverainistes, ne se résoudront pas à voter pour André Boisclair, les pertes au profit de QS ne seront pas très considérables. Pour le PQ, il est beaucoup plus important de récupérer les circonscriptions perdues ailleurs, notamment dans la grande région de Québec. Les résultats des élections fédérales ont confirmé l'existence d'une réalité très différente à l'extérieur de Montréal. Si le PQ doit réorienter son discours, ce n'est pas vers la gauche, où le péril relève davantage de l'imaginaire, mais vers le centre. On peut toujours biffer un mot, mais pas la réalité.

mdavid@ledevoir.com



La gouverneure générale, Michaëlle Jean, et son mari, Jean-Daniel Lafond, ont été accueillis à leur descente d'avion par la lieutenant-gouverneure, Lise Thibault.

Première visite officielle de la gouverneure générale en sol québécois

Michaëlle Jean fait une profession de foi envers le Québec

ROBERT DUTRISAC

Québec — Dans une courte allocution prononcée devant la garde d'honneur du Royal 22^e Régiment à la Citadelle de Québec, la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a souligné son profond attachement au Québec et loué «le pacte de solidarité sur lequel se fonde la Canada moderne» et qu'elle exprime la ville de Québec, «le cœur battant de la francophonie canadienne».

Celle que le quotidien *Le Figaro* a qualifiée de «petite reine noire» du Canada a amorcé hier sa première visite officielle au Québec, qui l'a menée d'abord dans la capitale nationale, où Mme Jean sera encore aujourd'hui, et qui se poursuivra à Montréal jusqu'au 15 février. Il est d'usage pour les gouverneurs généraux d'effectuer au cours de la première année de leur mandat une visite de chacune des provinces et de chacun des territoires.

À la Citadelle de Québec, située au cœur du parc fédéral des Champs-de-Bataille, Mme Jean a fait son entrée et passé en revue les membres de la garde d'honneur, tout de rouge vêtus et accoutrés de ces toques en peau d'ours on ne peut plus britanniques, aux sons d'un pot pourri colonial constitué de *God Save the Queen*, d'*O Canada* et de musique militaire, gracieuseté de la fanfare du régiment.

Dans son allocution qui a duré sept minutes, Mme Jean a témoigné de l'attachement que son mari, Jean-Daniel Lafond, et elle-même ressentent pour le Québec. La gouverneure générale a prononcé pas moins

de 12 fois le mot «Québec». «Le Québec restera à jamais le lieu où nous avons plongé nos racines. C'est un lieu qui, par sa langue et sa culture, est unique dans les Amériques. Mon mari et moi-même avons toujours eu à cœur de participer à la préservation de son originalité et à son affirmation dans la francophonie et dans le monde», a déclaré Mme Jean.

Citant le poète Gilles Vigneault qui n'a jamais fait mystère de ses convictions souverainistes, la gouverneure générale a dit que les Québécois étaient «gens de paroles», riches de tous leurs points de vue. «Le Québec que j'aime, et dont nous sommes si fiers, c'est le Québec de l'ouverture à l'autre, c'est le Québec de la volonté inépuisable de se réinventer et c'est le Québec de l'effervescence de cette réinvention de soi au contact de l'autre et du choc des idées», a dit Mme Jean.

La gouverneure générale rencontre aujourd'hui le premier ministre Jean Charest, qui la recevra à un dîner officiel en soirée. Demain, Mme Jean échangera avec des intervenants en prévention de la prostitution juvénile, une pratique au centre d'un scandale qui a secoué la capitale nationale pendant deux ans. Puis, elle rencontrera en tête à tête la mairesse de Québec, Andrée Boucher. Son périple québécois la conduira ensuite à Montréal, où elle prendra part, notamment, à un service à la St. James United Church dans le cadre du mois de l'histoire des Noirs et elle rendra visite au maire de Montréal, Gérard Tremblay, lundi prochain.

Le Devoir

EN BREF

Nouveau président du Sénat

Ottawa — Le conservateur Noël Kinsella a été nommé président du Sénat hier. Il succède à l'ex-président du Parti libéral, Dan Hays. En annonçant cette nomination, le premier ministre Stephen Harper a souligné que M. Kinsella est un parlementaire éminent et expérimenté, qui jouit du

respect de tous les sénateurs. M. Kinsella, âgé de 66 ans et originaire du Nouveau-Brunswick, faisait partie de la haute fonction publique à titre de sous-secrétaire d'État délégué quand il a été nommé au Sénat par l'ex-premier ministre conservateur Brian Mulroney en septembre 1990. Il a été whip de l'opposition au Sénat, leader adjoint de l'opposition et tout récemment leader élu de l'opposition à la Chambre haute. — PC



Ouvrage traduit par Marie-Lucie ROY

TECHNOLOGIE DU VÊTEMENT

De la fibre textile jusqu'au vêtement

264 pages - 62 \$

GUÉRIN, éditeur Inc. (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



François CARRIER

LES CARTES DU MONDE

Commentaires et statistiques

GÉOGRAPHIE Secondaire et collégial

48 pages - 16,70 \$

LIDEC Inc. (514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Un groupe réclame la tête du ministre de la Défense

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le nouveau ministre de la Défense, Gordon O'Connor, essuie déjà ses premières critiques à propos de son passé de lobbyiste, lui qui a travaillé à contrats pour 19 entreprises liées au ministère de la Défense entre 1996 et février 2004, soit à peine quatre mois avant de se lancer en politique. Lors d'un entretien avec *Le Devoir*, le coordonnateur de Democracy Watch, Duff Conacher, a réclamer la démission pure et simple du ministre pour «conflit d'intérêts potentiel et apparence de conflit d'intérêts».

Selon M. Conacher, qui dirige Democracy Watch, un organisme à but non lucratif qui surveille l'éthique du gouvernement fédéral et le milieu des lobbyistes, le ministre O'Connor ne peut pas seulement se récuser dans certains dossiers où ses anciens clients sont partie prenante, puisqu'il y en a trop. «Il devra faire tellement attention qu'il deviendra inefficace, soutient-il. Il y a un conflit d'intérêts potentiel et il y a certainement apparence de conflit d'intérêts. Dans ces cas-là, un ministre doit habituellement démissionner parce que sinon, il va toujours y avoir des questions en suspens.»

Le nouveau ministre de la Défense a en effet un CV bien garni du côté du lobbying. Selon le registre officiel du gouvernement, Gordon O'Connor a été lobbyiste pour la firme Hill and Knowlton entre 1996 et le 23 février 2004, date à laquelle il a cessé ses activités pour ensuite se présenter en mai aux élections fédérales sous la bannière conservatrice.

L'homme de 66 ans, qui a passé sa carrière dans l'armée de terre avant de devenir lobbyiste, a œuvré pour pas moins de 19 entreprises qui cherchaient à influencer d'une manière ou d'une autre le ministère de la Défense. Son expertise était recherchée par certains des géants dans le domaine, notamment BAE Systems, General Dynamics, United Defense, Raytheon, ADGA Group, Irvin Aerospace, Airbus, etc.

Certaines de ces compagnies, notamment Airbus, ont retenu les services de M. O'Connor jusqu'à la dernière minute. D'ailleurs, la première controverse du ministre de la Défense viendra peut-être de ses liens avec Airbus, puisque l'entreprise est en lice pour obtenir le lucratif contrat de 4,6 milliards de dollars du gouvernement pour remplacer ses avions gros-porteurs Hercules. Or, selon le *Globe and Mail*, M. O'Connor était justement affecté à ce dossier comme lobbyiste chez Airbus.

Le principal intéressé n'y voit toutefois aucun problème. «Je n'ai des actions dans aucune compagnie. Je ne suis payé par aucune compagnie. Je n'ai aucune loyauté envers une entreprise quelconque. Il n'y a donc aucune inquiétude à y avoir», a-t-il affirmé lundi soir, à la sortie du cabinet. Selon lui, il n'est même pas nécessaire de se récuser sur certains dossiers.

Stephen Harper, qui a interdit dès son arrivée aux ministères de devenir lobbyistes au cours des cinq années suivant le départ de leur poste, est du même avis. «Je veux empêcher les gens de profiter de leur connaissance des charges publiques pour gagner de l'argent, mais je ne veux pas décourager les gens compétents du secteur privé de faire le saut dans la vie publique. Il faut évidemment prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts, mais avoir travaillé pour une industrie dans le passé ne signifie pas automatiquement un conflit d'intérêts dans le présent», a-t-il soutenu lundi.

Le Devoir

ROLEX
Explorer II
ACIER

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

• LES ACTUALITÉS •

Les cols bleus ne sont pas tous des fainéants, selon la Ville

JEANNE CORRIVEAU

Le peu d'empressement montré par certains cols bleus de l'arrondissement de Ville-Marie pour colmater les nids-de-poule ne serait pas un phénomène généralisé, a affirmé hier la Ville de Montréal, qui n'a pas l'intention de recourir à la filature pour épier l'ensemble de ses employés.

Une enquête effectuée par la Ville de Montréal et dévoilée hier par *Le Journal de Montréal* a révélé que des cols bleus de l'arrondissement de Ville-Marie, au centre-ville de Montréal, passaient davantage de temps dans les restaurants et à la cour de voirie que dans la rue à boucher des nids-de-poule, tâche pour laquelle ils sont payés.

À la demande du directeur et du maire de l'arrondissement, des enquêteurs du bureau de vérification interne de la Ville ont épié, le mois dernier, trois équipes composées de trois ou quatre cols bleus assignés de façon prioritaire à la réparation de nids-de-poule. Les neuf heures de travail que comportait le quart de travail de ces dix employés se sont soldées par le colmatage de neuf nids-de-poule. Au total, ces cols bleus ont passé cinq heures dans les restaurants et dix heures à la cour de voirie ou en patrouille dans les rues sans procéder à des réparations. Précisons que l'arrondissement emploie 220 cols bleus et qu'actuellement, 12 d'entre eux, répartis dans trois équipes, sont affectés à la réfection des rues.

Les résultats de l'enquête, qui comporte des photos et des preuves vidéo, ont renversé le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Benoit Labonté. «*Les résultats m'ont scié les jambes. C'est une situation inacceptable*», a-t-il indiqué hier. Des avis d'infraction ont été remis aux employés visés et des sanctions, dont la nature reste à déterminer, leur seront imposées sous peu. Précisons que les cols bleus pris en défaut s'exposent à des sanctions allant de la réprimande au congédiement pur et simple. L'enquête interne a été amorcée à l'initiative du nouveau directeur de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

l'arrondissement, Guy Hébert, qui estimait que la réparation des nids-de-poule ne se déroulait pas au rythme voulu.

L'arrondissement entend revoir de fond en comble l'organisation du travail pour évaluer la productivité des travailleurs et leurs méthodes de travail. M. Labonté précise que le travail des contre-maitres chargés de la supervision des cols bleus sera également exam-

iné de près. Le maire d'arrondissement a toutefois été incapable de préciser combien de nids-de-poule les employés devaient réparer pendant un quart de travail.

La lenteur des dix cols bleus à s'acquitter de leurs tâches ne serait pas un phénomène généralisé à l'échelle de la ville, même si des situations «*problématiques*» existent dans d'autres arrondissements, croit Jean-Yves Hinse, directeur

des relations professionnelles à la Ville de Montréal. «*Il n'est pas du tout dans les plans de s'embarquer dans un processus de surveillance cachée à la Ville de Montréal au complet. Il revient à chacun des arrondissements de s'assurer que les travaux de réfection ou de nettoyage soient faits*», a-t-il expliqué.

En mission à Washington, le maire Gérard Tremblay n'était pas disponible pour commenter la situation et le président du comité exécutif, Frank Zampino, a refusé de se prononcer sur le sujet.

Tactique patronale

Ce rapport accablant a éclaboussé l'ensemble des cols bleus, et le Syndicat des cols bleus regroupés voit dans l'enquête de la Ville une manœuvre patronale visant à salir leur réputation aux yeux des citoyens. «*Est-ce que ce n'est pas le début d'une campagne de privatisation des services publics que la Ville est en train de faire sur le dos des cols bleus en essayant de les discréditer?*», s'est demandé Michel Fontaine, conseiller syndical au Syndicat de la fonction publique (SCFP), qui s'interroge sur les intentions réelles de la Ville, qui a sciemment coulé l'information aux médias. «*La Ville n'a pas fait ça pour corriger la situation, mais pour créer des préjugés qui vont coller à la peau des cols bleus. À qui ça va servir? Ça peut juste servir à privatiser les services publics*», croit-il.

Même s'il reconnaît que le syndicat «*ne peut pas être d'accord*» avec le comportement des cols bleus pris en défaut, M. Fontaine souligne que l'enquête démontre de façon éloquent que la négligence des gestionnaires dans la supervision des travailleurs.

Pour le chef de l'opposition, Pierre Bourque, cet événement devrait inciter la Ville à procéder à un sérieux examen de conscience au sujet des mécanismes de surveillance et de l'encadrement des employés.

Précisons que les cols bleus de Montréal reçoivent un salaire annuel moyen de 45 000 \$, montant qui comprend les avantages sociaux et le régime de retraite.

Le Devoir

Les villes défusionnées embauchent le président du comité de transition

Nathalie Normandeau y voit un conflit d'intérêts contre lequel elle ne peut toutefois rien faire

JEANNE CORRIVEAU ANTOINE ROBITAILLE

La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, s'est étonnée hier que l'expert du comité de transition de Montréal, Pierre Lortie, se soit mis au service des 15 villes défusionnées moins d'un mois après la fin de son contrat avec le gouvernement.

Selon elle, ce comportement pose une question d'ordre éthique. Les 15 villes reconstituées ont engagé Pierre Lortie à titre de consultant afin qu'il les aide dans leurs procédures de contestation du budget d'agglomération concocté par l'administration Tremblay-Zampino et adopté le 26 janvier dernier. Rappelons que la Dissidence des représentants des villes défusionnées, qui ne détiennent que 13 % des voix au conseil d'agglomération face aux élus de la Ville de Montréal, n'avait pas permis d'empêcher l'adoption de ce budget de 1,9 milliard de dollars.

Mme Normandeau s'est dite surprise d'apprendre que M. Lortie, qui a occupé les fonctions de président du comité de transition jusqu'au 31 décembre dernier, prêche main-forte aux villes défusionnées. «*Sur le plan de l'éthique, je dois vous dire que moi, ça me questionne. C'est quand même une personne qui a reçu un mandat du gouvernement et, à l'heure actuelle, on comprend plus facilement dans quel camp se retrouvait M. Lortie lorsqu'il a reçu le mandat du gouvernement*», a-t-elle indiqué hier en marge du caucus des libéraux qui se tenait à Saint-Georges-de-Beauce.

La ministre a beau s'indigner de la situation, elle ne dispose pas vraiment de moyens pour intervenir. L'article 55 de la loi 9 précise

qu'une personne ayant été à l'emploi du comité de transition ne peut pas, au cours des deux années suivantes, travailler pour une des municipalités reconstituées en tant qu'employé municipal. Or, comme M. Lortie a été engagé par les villes reconstituées à titre de contractuel, il ne serait pas touché par cette disposition de la loi.

«*Sincèrement, il n'y a pas grand-chose qu'on puisse faire, a reconnu la ministre hier. Cependant, sur le plan de l'éthique, je pense qu'on peut minimalement se poser un certain nombre de questions. [...] Quant à son intégrité, c'est autre chose. Il a reçu un mandat, il a livré la marchandise, on a pris les décisions, il nous a fait des recommandations.*»

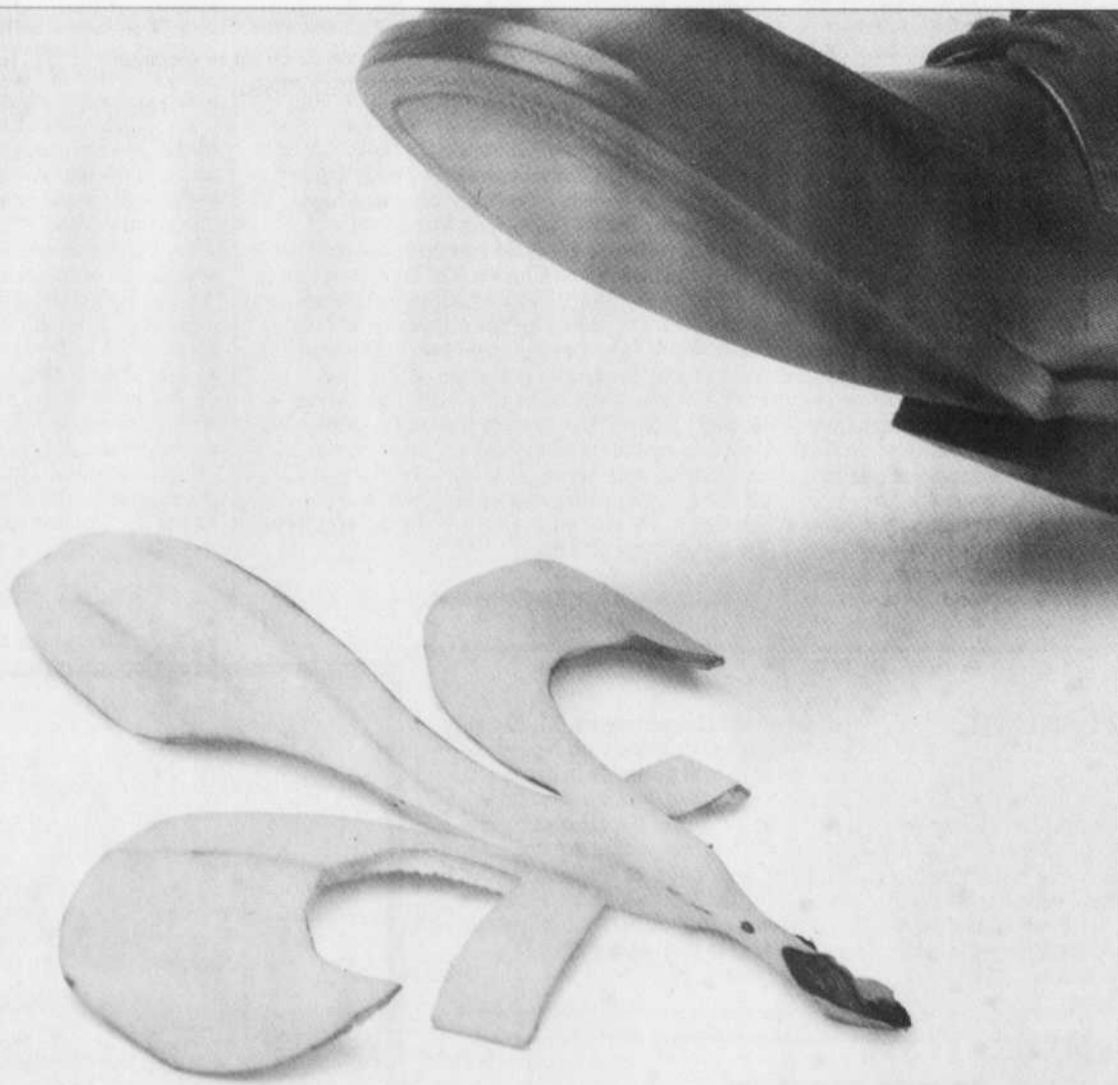
Le comité de transition avait notamment pour tâche d'aider les villes défusionnées à décortiquer le budget d'agglomération, a rappelé la mairesse de Westmount, Karin Marks, mais comme le gouvernement du Québec a tardé à adopter les décrets d'agglomération, la Ville de Montréal a déposé le budget d'agglomération plus tard que prévu, soit en janvier. «*On a demandé beaucoup d'informations à la Ville de Montréal [au sujet de budget], mais on ne les a pas obtenues. Alors, on a fait appel à M. Lortie pour nous aider à décortiquer le budget et préparer nos appels. Ce n'est pas illogique*», a-t-elle dit.

Les villes reconstituées entendent recourir à leur droit d'opposition et disposent de 30 jours pour exprimer leur désaccord auprès de la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau. Celle-ci pourrait procéder à des ajustements budgétaires rétroactifs si elle les juge nécessaires.

Le Devoir



Nathalie Normandeau



HUMOUR PQ

Ce soir 20 h

Autant sur la scène, qu'à la télé et à la radio, l'humour au Québec, c'est du sérieux. André Ducharme présente une série documentaire en dix épisodes sur notre phénoménale industrie du rire.

En rappel samedi 18 h et dimanche 12 h

CANAL
D
canalD.com

Une chaîne Astral Media

Astral Media

Pierre Corbeil critique Richard Desjardins

JOCELYNE RICHER

Saint-Georges-de-Beauce — Le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, dénonce les prises de position publiques du chanteur et documentariste Richard Desjardins, qui a critiqué avec virulence l'industrie forestière dans une récente série d'articles parus dans un quotidien.

«*Je n'accepterai pas que l'on réclame la mort de nos régions, tous les endroits au Québec où on fait la mise en valeur de nos ressources forestières*», a déclaré le ministre, hier, lors d'un point de presse, en marge du caucus des députés libéraux qui se tenait en Beauce.

«*Je suis de l'Abitibi-Témiscamingue. Cela me surprend de M. Desjardins qui lui-même est originaire de l'Abitibi-Témiscamingue. Derrière ses envolées en ce qui concerne l'industrie, il y a des êtres humains qui sont concernés par ça et ces gens*»

là ont l'impression de faire un travail adéquat et de gagner honorablement leur vie», a ajouté le ministre.

Grand défenseur de la forêt et auteur du documentaire «*L'erreur boréale*», Richard Desjardins a tenu dans une récente série d'articles des propos au style pamphlétaire contre les industriels de la forêt, comparés à des «*bandits de grand chemin*» qui pillent nos ressources.

«*Qu'elles crévent, ces compagnies qui nous siphonnent, et nos territoires et notre économie*», a écrit M. Desjardins, soulevant aussitôt la colère du président du Conseil de l'industrie forestière, Guy Chevrete.

Interrogé à ce propos, le ministre Corbeil a d'abord refusé de commenter, puis s'est ravisé pour prendre position en faveur de l'industrie.

Presse canadienne

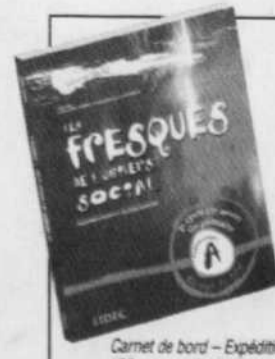
EN BREF

Première candidate à la succession de Paul Martin

Toronto — Une avocate torontoise relativement peu connue est devenue hier la première candidate de la course à la direction du Parti libéral du Canada. Martha Hall Findlay n'a pas semblé intimidée par le fait que plusieurs vedettes du parti ont renoncé à se porter candidats. «*Ça fait changement. Pour une fois, quel qu'un a envie de se lancer*», a-t-elle dit en blague lors d'une entrevue avec la Presse Canadienne. L'avocate et femme d'affaires

de 46 ans a reconnu que ses aspirations pouvaient apparaître présomptueuses aux yeux de certains, étant donné qu'elle n'a jamais été élue et n'est membre du PLC que depuis quelques années. «*Je préfère le mot audacieuse*», a affirmé Mme Hall Findlay.

Le temps est venu de faire preuve d'audace, notamment lorsqu'on constate que plusieurs ne semblent pas intéressés par la tâche. Aux élections fédérales de juin 2004, Mme Hall Findlay, qui était candidate libérale dans la circonscription de Newmarket-Aurora, a été battue par Belinda Stronach, alors candidate des conservateurs. Pour le dernier scrutin, elle a dû céder sa place à Mme Stronach, qui avait rejoint les libéraux entre-temps. — PC



Louise HALLÉ

LES FRESQUES
DE L'UNIVERS
SOCIAL

Collection GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

1^{re} année du 2^e CYCLE DU PRIMAIRECarnet de bord - Expédition A
128 pages - 11,25 \$LIDEC inc.
(514) 843-5991En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LE MONDE



Rice contredit Olmert

Les frontières d'Israël devront être négociées

Washington — La secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, a rappelé hier que les frontières d'Israël seront déterminées par des négociations avec les Palestiniens sur le statut final des deux États, prenant ainsi ses distances avec le premier ministre israélien par intérim Ehoud Olmert.

M. Olmert veut qu'Israël conserve la vallée du Jourdain

«Personne ne devrait prédéterminer de façon unilatérale le résultat d'un accord sur le statut final», a noté le chef de la diplomatie américaine au cours d'une courte conférence de presse commune avec son homologue israélienne Tzipi Livni, qu'elle venait de recevoir au département d'Etat.

Au cours de la rencontre, Mme Livni a défendu avec passion la décision du gouvernement israélien de suspendre le versement des fonds dus aux Palestiniens en cas de gouvernement du Hamas.

«Le président [George W. Bush] a effectivement dit qu'au moment des négociations sur le statut final, il serait nécessaire de tenir compte des nouvelles réalités sur le terrain depuis 1967», a rappelé Mme Rice. «Mais personne ne devrait, en aucune circonstance, le faire de façon préventive ou prédéterminée parce que ce sont des questions à soumettre aux négociations sur le statut final», a-t-elle ajouté.

M. Olmert, évoquant le tracé de la «frontière définitive» d'Israël à l'est, a affirmé mardi que son pays conserverait sous son contrôle en Cisjordanie «la vallée du Jourdain et les grands blocs de colonies» et «Jérusalem réunifiée», c'est-à-dire comprenant la partie arabe occupée.

Pour sa part, Mme Livni a invoqué des raisons «juridiques et morales» pour justifier la rétention par Israël des fonds dus à l'Autorité palestinienne en cas de cabinet dirigé par le Hamas, annoncée lundi par M. Olmert.

«Il faut comprendre que cet argent est basé sur des accords signés entre Israël et les Palestiniens», a rappelé la nouvelle ministre des Affaires étrangères israélienne. «Il est inacceptable d'exiger d'Israël qu'il respecte ces accords alors que l'autre partie n'accepte même pas que nous ayons le droit de vivre», s'est-elle exclamée.

Soulignant que la législation israélienne interdit au gouvernement de transférer des fonds à une organisation terroriste, elle a estimé «non seulement légal mais moral» qu'Israël réexamine le transfert de cet argent. «Nous réévaluerons désormais la situation chaque mois», a-t-elle prévenu.

Ces fonds, évalués de 40 à 50 millions, correspondent essentiellement au produit de la TVA et des droits de douane prélevés par Israël sur les produits importés dans les territoires palestiniens et transitant par Israël.

Agence France-Presse



Le chef de la diplomatie américaine a tenu une conférence de presse commune avec son homologue israélienne Tzipi Livni.

Caricatures du prophète

Violences, menaces et appels au calme se multiplient

Alors que les appels au calme de la communauté internationale se multiplient, la vague de violence déclenchée par la reproduction dans la presse mondiale de caricatures du prophète Mahomet a encore fait trois morts en Afghanistan hier.

Ces nouveaux décès, lors d'affrontements entre la police et des manifestants qui protestaient contre ce qu'ils considéraient comme un blasphème, portent à dix le nombre des victimes en Afghanistan. Le conseil des oulémas afghans a lancé un appel à l'arrêt immédiat des violences.

Au Danemark, où les dessinateurs de caricatures sont protégés par la police nuit et jour, la crise se poursuit. Des Marocains ont déposé une requête en urgence contre le Danemark devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) de Strasbourg.

En Cisjordanie, les observateurs européens de la Présence internationale temporaire à Hébron (TIPH), sous commandement norvégien, ont quitté la ville après que leurs locaux eurent été attaqués par des manifestants. Les soixantaine d'observateurs sont partis vers Tel-Aviv et resteront pour le moment en Israël.

Récompense

Environ 200 personnes ont manifesté devant les ambassades du Danemark et de Grande-Bretagne à Téhéran. À Ankara, quelque 500 ultranationalistes ont manifesté près de l'ambassade du Danemark. Au Pakistan, quelque 3000 personnes ont protesté contre les caricatures dans la zone tribale proche de la frontière afghane.

À Sarajevo, environ 1500 musulmans ont manifesté devant les ambassades de plusieurs pays européens et brûlé des drapeaux danois, français, norvégien et croate.

Des internautes ont piraté environ 600 sites danois pour diffuser des menaces et protester contre la publication de caricatures de Mahomet dans la presse, a annoncé hier un groupe de surveillance d'Internet.

Le mollah Dadullah, un important chef taliban, a offert une récompense de 100 kilos d'or à celui qui tuerait le dessinateur auteur des ca-



Des drapeaux danois, israéliens et américains ont été brûlés à Karachi, au Pakistan.

ricatures de Mahomet, selon l'agence privée Afghan Islamic Press.

Depuis vendredi, des dizaines de milliers de musulmans outrés ont exprimé leur colère à travers le Moyen-Orient, l'Asie et l'Afrique tandis que, au nom de la liberté d'expression, des journaux des cinq continents continuaient à reproduire les 12 caricatures incriminées, publiées pour la première fois en septembre au Danemark.

Ce pays, qui se retrouve dans l'œil du cyclone — ses missions diplomatiques ont été incendiées ou attaquées à Damas, Beyrouth et Téhéran —, a accusé des éléments «radicaux, extrémistes et fanatiques» de souffler sur les braises de la colère musulmane «pour faire avancer leurs propres objectifs».

Les États-Unis ont pour leur part explicitement accusé hier la Syrie et l'Iran d'avoir «incité» aux violences anti-occidentales. La secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice a mis en cause Damas et Téhéran dans les émeutes et les violences contre des ambassades et d'autres locaux diplomatiques européens.

Le gouvernement danois a été entendu par Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, qui s'est associé

au chef de la diplomatie européenne, Javier Solana, et au secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, Elmeleddin Ihsanoglu, pour estimer que «les récents actes de violence dépassent les limites de la protestation».

«Tester les limites»

«Nous comprenons la douleur et l'indignation profonde ressenties dans le monde musulman. Nous estimons que la liberté de la presse suppose responsabilité et mesure et qu'elle doit respecter les convictions et les croyances de toutes les religions», ont dit les trois hommes dans un communiqué commun publié mardi soir.

À Téhéran, le quotidien iranien Hamkhabri, le plus fort tirage de la presse iranienne, a lancé un concours de dessins «humoristiques» rival sur le thème de l'Holocauste afin de «tester» les limites de la tolérance dont se réclament les pays occidentaux.

Selon les analystes, la Syrie et l'Iran, tous deux engagés dans une logique d'affrontement avec les États-Unis et les Européens, instrumentalisaient la colère des foules.

Pour tenter d'apaiser les ten-

sions, le haut représentant de l'UE pour la politique étrangère, Javier Solana, s'apprete à entamer une tournée de capitales arabes et musulmanes pour tenter de contribuer à un apaisement des esprits, a annoncé la présidence autrichienne de l'Union européenne, laquelle a été prise pour cible épar des manifestants ces derniers jours à Gaza et hier à Hébron, en Cisjordanie.

Les caricatures incriminées du Prophète ont été publiées dans huit pays de l'Union (Hongrie, Italie, Espagne, Pays-Bas, Pologne, Danemark, Allemagne, France) ainsi qu'en Bulgarie, en Norvège, en Suisse et en Ukraine, mais aussi en Australie, aux îles Fidji, au Japon, en Malaisie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et aux États-Unis.

Dans les pays arabes où ces dessins ont aussi été publiés, comme le Yémen et la Jordanie, les journaux qui les ont reproduits ont eu maille à partir avec la justice ou les autorités. Au Japon, le ministère des Affaires étrangères reconnaît avoir «conseillé amicalement» aux directeurs de journaux de s'abstenir de jeter de l'huile sur le feu.

Agence France-Presse

Meurtre d'un édile irakien

Kirkouk — Un chef tribal sunnite opposé aux meurtres par la guérilla de soldats irakiens a été assassiné et son garde du corps blessé par des inconnus hier matin près de la ville pétrolière de Kirkouk, à 250 kilomètres au nord de Bagdad, a annoncé la police.

Alors qu'Ahmad Abdel Wahab al-Joubouri, 49 ans, conseiller municipal de Hawija, à 50 kilomètres à l'ouest de Kirkouk, se rendait à Kirkouk, des inconnus ont arrêté sa voiture, l'ont fait descendre et, après s'être assuré de son identité, l'ont abattu et ont blessé son garde du corps, a raconté son cousin, cheikh Mohamed Khalil al-Joubouri, membre du conseil municipa-

pal de Kirkouk. Selon lui, Ahmad Abdel Wahab, membre subalterne du parti Baas à l'époque de Saddam Hussein, était intervenu à plusieurs reprises dans sa localité et à Kirkouk pour encourager les notables «à ne pas rester les bras croisés face aux terroristes qui massacrent les forces de sécurité irakiennes et les civils».

«Mon cousin, père de six enfants dont le plus jeune a six mois, n'a jamais collaboré ni travaillé avec les Américains mais ses assassins visent les chefs religieux et de tribus qui sont opposés aux attaques contre les citoyens de ce pays», a-t-il ajouté.

Agence France-Presse

Député brésilien condamné pour travail forcé

Brasilia — Un député brésilien de la coalition gouvernementale a été condamné hier en seconde instance à indemniser 53 travailleurs qu'il avait maintenus en état de semi-esclavage dans l'une de ses propriétés terriennes, dans le nord-est du pays.

Le député Inocencio Oliveira devra verser «pour dommages moraux» 130 reals (60 \$) par jour de travail aux 53 ouvriers de sa fazenda (grande ferme) de Barra do Corda, dans l'Etat de Maranhao, a indiqué un porte-parole du Tribunal du travail de cet Etat. Au Brésil, le salaire

minimum mensuel est actuellement de 300 reals.

Oliveira avait été condamné en première instance en 2003, date à laquelle il avait vendu sa propriété. Premier secrétaire de la Chambre des députés du Parlement, Oliveira est aujourd'hui membre du Parti libéral (droite) allié au Parti des travailleurs du président Luiz Inacio Lula da Silva. Mais quand le scandale a éclaté, il était dans l'opposition de droite, membre du Parti du front libéral (PFL).

Agence France-Presse

Le roi perd son pari

Participation minimale aux municipales népalaises

FRÉDÉRIC PEUGEOT

Katmandou — Les municipales d'hier au Népal, plombées par une participation minimale et émaillées d'incidents, sanctionnent l'échec du roi Gyanendra à rallier la population et une victoire de l'opposition alliée aux rebelles qui ont levé leur mot d'ordre de grève générale avant son terme.

«Notre campagne visant au boycottage des urnes a été un succès et c'est en prenant en compte les appels émanant des sept partis [d'opposition], de diverses organisations et de la population que nous avons mis fin au mouvement» de grève, a déclaré le chef des rebelles maoïstes, Prachanda, dans un communiqué.

Le pays a été largement paralysé par la grève qui avait commencé dimanche et ne devait s'achever qu'à la fin de la semaine.

La journée électorale d'hier a été émaillée d'incidents au cours desquels un manifestant de l'opposition et un rebelle maoïste ont été tués. L'armée a ouvert le feu sur un groupe d'opposants au scrutin à Tribhuvan, dans le district de Dang (ouest), tuant un protestataire, a annoncé un responsable de l'état-major à Katmandou. Par ailleurs, les forces de sécurité ont annoncé dans un com-

munié la mort d'un rebelle dans le district de Kailali (ouest).

Les élections, les premières depuis sept ans, ont été largement boudées par la population. La Commission électorale n'avait pas fourni le 1er jour de journée de chiffres de participation définitifs, mais la télévision du Népal (publique) a indiqué que dans la capitale, Katmandou, la participation était inférieure à 10 % une heure avant la clôture du scrutin. Les résultats sont attendus aujourd'hui.

Pleins pouvoirs

Le scrutin avait été convoqué par le roi, qui l'a qualifié de premier pas vers le rétablissement de la démocratie. Le monarque a pris les pleins pouvoirs le 1er février 2005 mais a promis des législatures pour 2007.

De nombreux candidats potentiels ont renoncé à se présenter, menacés de mort par les rebelles et de sanctions par le gouvernement en cas de retrait intempestif. Deux d'entre eux ont été assassinés depuis le 22 janvier et le scrutin n'a eu lieu que dans 36 municipalités, au lieu des 58 initialement prévues, faute de prétendants. Les candidats en lice dans les 22 autres mairies ont été déclarés vainqueurs par forfait.

Le scrutin a été également marqué par un redoublement des offensives des rebelles, qui contrôlent déjà une partie du royaume.

Hier, l'armée a encore annoncé la mort de huit maoïstes et d'un soldat dans différents accrochages survenus mardi. Ces décès s'ajoutent aux huit autres, sept membres des forces de sécurité et un rebelle, annoncés mardi.

Depuis début janvier et la fin de la trêve unilatérale de quatre mois que les maoïstes avaient décrétée, plus de 140 personnes ont été tuées. La «guerre du peuple», par laquelle les maoïstes entendent abolir la monarchie, a fait plus de 12 500 morts depuis 1996.

Dans une entrevue publiée hier par le journal indien The Hindu, le chef des maoïstes a appelé le roi au dialogue. «Asseyons-nous autour d'une table, puis, si [le roi] évoque des élections libres et honnêtes en vue de la formation d'une assemblée constituante, alors nous serons prêts à y prendre part.»

Prachanda a assuré que les maoïstes seraient disposés à accepter une démocratie multipartite, une république, voire le maintien de la monarchie «si la population le choisit ainsi».

Agence France-Presse

New York défend les droits de l'homme

New York — La ville de New York réclame des garanties auprès de 11 sociétés américaines en matière de respect des droits de l'homme en ce qui concerne certaines de leurs filiales et des fournisseurs basés à l'étranger, ont annoncé hier les services du contrôleur des finances de la ville.

Parmi les groupes concernés figurent le groupe diversifié Altria (tabac, alimentation), les groupes Mattel et Hasbro (jouets), Goodyear (pneus) et Kimberly Clark (mouchoirs en papier), la marque de vêtements et chaussures Timberland ou encore l'enseigne de produits de beauté et d'hygiène Bed Bath and Beyond.

Des résolutions ont été envoyées aux 11 sociétés «pour les presser de s'assurer que leurs fournisseurs à l'étranger respectent les droits de l'homme pour les salariés», a indiqué William Thompson dans un communiqué, s'exprimant au nom des fonds de retraite de la ville de New York, actionnaires de ces groupes.

Les fonds de retraite demandent la mise en place d'un code de conduite respectant les droits de l'homme tels que formulés par les Nations unies.

Agence France-Presse

MOI, JE PARLE FRANÇAIS !
Niveau 1 à 5
Secondaire et formation générale des adultes
Cahier d'exercices - 16,45 \$ chacun
GUERIN, éditeur libé (514) 842-3481
En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LE TREMPLIN... VERS LA RÉUSSITE
Francis Langue d'enseignement
Formation générale des adultes
FRA-3031-3 17 \$
FRA-5141 9,95 \$
LIDEC inc. (514) 843-5991
En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Renald LEGENDRE
DICTIONNAIRE ACTUEL DE L'ÉDUCATION
3^e édition
1584 pages - 69,95 \$
GUERIN, éditeur libé (514) 842-3481
En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

É D I T O R I A L

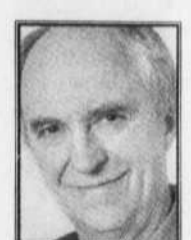
Pot-pourri délirant

Coup sur coup, depuis une semaine, plusieurs faits divers déconcertants se rapportant au monde municipal ont abouti dans les médias. Prenons quelques minutes pour faire une visite guidée de ce cirque qui a de quoi déprimer même les plus ardents défenseurs du service public.



tout seigneur tout honneur: commençons par Pierre Lortie, qui était jusqu'à tout récemment président du Comité de transition pour la reconstitution des arrondissements défusionnés de l'île de Montréal. Hier après-midi, une équipe de Radio-Canada a surpris notre homme à la sortie d'une rencontre des maires de banlieue où il a été question de stratégie de contestation du budget de l'agglomération de Montréal. Interrogé, M. Lortie a candidement avoué agir à titre de conseiller pour les maires «sur un certain nombre de dossiers». Or la loi n'interdit-elle pas aux membres du comité de transition nommés par Québec de travailler pour les villes concernées pendant deux ans?

On se souviendra que les élus montréalais avaient mis en doute la neutralité du comité de transition et de son président, un bon libéral, soupçonnés d'avantager les villes reconstituées. Aujourd'hui, M. Lortie lui-même leur donne raison. Il y a donc lieu d'exiger de la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, et de la Ville de Montréal qu'elles étudient la possibilité de porter l'affaire devant les tribunaux.



Jean-Robert Sansfaçon

Autre histoire, sulfureuse, à Longueuil cette fois-ci: le comité exécutif sortant, présidé par l'ex-maire Jacques Olivier, a voté une indemnité de départ de 116 000 \$ pour le chef de cabinet du maire sous prétexte qu'on allait mettre fin à son contrat... 11 jours avant l'échéance. Cela s'appelle un détournement de fonds publics.

Ces gens ont agi en toute connaissance de cause et, contrairement à ce que prétend le nouveau maire, il y a là matière à enquête criminelle. On ne récupérera peut-être jamais l'argent mais, au moins, on punira les responsables de cet abus de bien public.

À Montréal, un amendement à la charte municipale adopté par l'Assemblée nationale autorise désormais les maires des 19 arrondissements à embaucher du personnel partisan pour les aider. C'est ainsi que *The Gazette* nous apprenait mardi que l'arrondissement de Ville-Marie (centre-ville) venait d'engager un chef de cabinet pour son maire et de lui accorder un salaire de 95 000 \$. Ce poste s'ajoute à ceux de directeur des affaires publiques, aussi payé 95 000 \$, de maire et de conseillers.

À ce jour, peu de maires de quartier se sont offert un tel luxe, mais parions que ce n'est qu'une question de temps avant que les 19 maires d'arrondissement n'embauchent chacun leur propre chef de cabinet, leur relationniste, alouette! Une ville, 20 maires, 22 conseils de quartier, 105 élus... du pur délire!

Pour compléter ce rapide tour de piste, revenons sur cette enquête de filature interne effectuée à la Ville de Montréal et dont les résultats se sont retrouvés à la une du *Journal de Montréal* hier matin. Cette fois-ci, ce sont neuf vaillants cols bleus qui ont été pris en flagrant délit de vol de temps payé par les Montréalais. Selon l'enquête du Service de vérification de la Ville, ces neuf cols bleus auraient trouvé, collectivement, l'énergie nécessaire pour colmater un grand total de neuf nids-de-poule en dix heures, entre le 23 et le 25 janvier. Le reste du temps, ils se sont baladés en camion et se sont reposés dans des restaurants. Total du temps véritablement travaillé, *ma non troppo perque cé ben fatigant*: sept heures sur un total de 90 heures.

Chers électeurs, chères électrices, vous sentez la colère et le cynisme vous gagner? Vous avez raison: voilà des gens qui veulent votre bien et qui savent s'organiser pour l'obtenir!

jsansfacon@ledevoir.com

Question d'apparence

L'achat de matériel militaire fait toujours l'objet d'âpres débats au Canada. Les généraux ont leurs exigences et les fonctionnaires les leurs, alors que les gouvernements trouvent généralement que tout est toujours trop cher, ce qui conduit la plupart du temps à des décisions peu judicieuses. Le cas de ces vieux coucous que sont les hélicoptères Sea King, dont le gouvernement Chrétien avait annulé le contrat de remplacement en 1993, nous le rappelle chaque fois que l'un d'eux s'abîme au sol ou en mer, tout comme ces fabuleux sous-marins d'occasion achetés de la Grande-Bretagne, qui prennent feu en pleine mer.

Un contrat dont l'adjudication fut beaucoup causé depuis quelques mois à Ottawa a trait au remplacement au coût de 4,6 milliards de dollars de la flotte d'avions de transport Hercules, qui achèvent leur vie utile. L'appel d'offres, tel que rédigé, favorise l'Hercules C130J, produit par Lockheed Martin. Son principal rival, l'Airbus A400M, ne peut pas être candidat puisqu'il ne sera certifié qu'en 2008. Les démarches de la société Airbus se sont avérées vaines jusqu'ici, sauf qu'elles pourraient être mieux reçues maintenant que Gordon O'Connor est ministre de la Défense.

Avant d'être élu député conservateur en juin 2004, le nouveau ministre avait, à titre de lobbyiste, tenté d'intéresser le ministère de la Défense à l'Airbus A400M. Brigadier général à la retraite, M. O'Connor a agi comme représentant de plusieurs fournisseurs de matériel militaire pendant huit ans, ce qui fait froncer les sourcils de bien des gens à Ottawa, depuis les compétiteurs d'Airbus jusqu'aux députés de l'opposition.

Ces liens passés avec Airbus ne placent peut-être pas le ministre en situation de conflit d'intérêts direct puisqu'ils ont pris fin il y a deux ans, mais la prudence devrait l'inciter à ne pas intervenir dans ce dossier. S'il décide d'ouvrir le concours à l'Airbus A400M, il apparaîtra vouloir favoriser cet appareil. S'il s'en abstient, certains lui reprocheront de craindre de se mettre justement en situation de conflit d'intérêts alors qu'il faudrait peut-être au contraire donner sa chance à Airbus, dont l'appareil de transport comporte des avantages que ses concurrents n'offrent pas.

En nommant Gordon O'Connor ministre de la Défense, le premier ministre Stephen Harper a placé son collègue dans une situation d'autant plus difficile qu'il proclame avoir les plus hautes exigences sur le plan de l'éthique pour son gouvernement. Ministres, sous-ministres et attachés politiques ne pourront pas agir comme lobbyistes pendant cinq ans après avoir quitté leurs fonctions. On voit mal pourquoi M. Harper ne devrait pas inverser cette obligation et confier la gestion de cet appel d'offres à un autre ministre que M. O'Connor. Ayant lui-même placé la barre très haut en matière d'éthique, le premier ministre ne doit pas commencer à la baisser sous prétexte qu'il est convaincu de l'honnêteté de son ministre. L'observation des années Chrétien et Martin devrait l'avoir convaincu que les apparences sont aussi importantes que la réalité en cette matière.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Liberté de parole et sentiment identitaire

Il y a quelques années de cela, dans une exposition à New York, une œuvre a suscité beaucoup d'émotion. Il s'agissait d'un crucifix immergé dans de l'urine. Certains considéraient l'œuvre comme un sacrilège et exigeaient son retrait de l'exposition. D'autres, tout en estimant que cette représentation est de mauvais goût, plaidaient néanmoins en faveur de la liberté d'expression. Et une infime minorité y voyait une réflexion de nature théologique (Dieu n'a-t-il pas créé l'homme à son image? Et comme l'urine est un produit de l'homme, etc.). À la fin, la cause de la liberté de penser a fini par prévaloir et l'incident a pris fin. Dans ce cas tout comme dans celui de l'affaire Rushdie, il n'est question, en effet, que de liberté de parole, qui doit à mon avis l'emporter sur des causes aussi sacrées que le respect dû aux religions.

Toutefois, ce qui s'est récemment passé au Danemark peut-il être versé au même dossier? À en juger par les réactions autant en Occident qu'au Proche-Orient, il semblerait bien que oui. Et cependant, nous aurions tort de conclure dans ce sens.

Revenons au crucifix plongé dans de l'urine. Imaginons que cette œuvre ait été exposée non pas à New York mais au Caire. Et, bien que ce soit très invraisemblable, imaginons qu'elle ait été conçue par un artiste musulman. Ce dernier pourrait fort bien, lui aussi, effectuer une démarche d'ordre théologique, mais, qu'il le veuille ou non, en choisissant une religion autre que la sienne, il aura introduit dans le débat un élément qui éclipse tous les autres de par sa portée affective: l'identité ethnique. S'en prendre à la religion du voisin, ce n'est pas simplement critiquer Dieu, c'est remettre en cause les valeurs, les pratiques et les espoirs que le voisin a investis dans Dieu, dans sa propre vie et, par conséquent, dans son sentiment identitaire. Dans

cette perspective, ce qui peut être perçu comme un argument philosophique de la part de l'artiste new-yorkais sera inévitablement interprété comme une volonté de blesser dans le cas de l'artiste musulman. Et il sera difficile, pour la presse occidentale, de voir les choses autrement. En inversant les rôles, n'est-ce pas ce qui s'est passé avec les caricatures danoises? Que l'auteur de ces dessins ait voulu lancer un message politique ou dénoncer ce qu'il juge comme étant excessif, le résultat est le même: il a insulté une civilisation. D'où cette levée massive de boucliers et la violence dans le ton des manifestants. On peut s'offusquer de cette réaction. Mais si le Danois s'en était pris à un prophète juif à la place de Mahomet, on l'aurait traité, avec raison, d'antisémite et jamais un journal comme *France Soir* n'aurait osé se servir de ses caricatures pour défendre la liberté d'expression. Pourquoi en est-il autrement avec l'islam?

Pierre Lanthier
Montréal, le 5 février 2006

Des omissions dans l'histoire

J'ai lu avec intérêt l'article d'Antoine Robitaille sur la fondation du nouveau parti de gauche québécois. Dans un petit texte en accompagnement intitulé «*La gauche au Québec: quelques repères*», le journaliste dit reproduire quelques repères tirés «d'une chronologie dressée par des militants de Québec solidaire».

Ma surprise a été grande en découvrant qu'après y avoir décrit comme une première manifestation de la gauche la fondation du Parti patriote en 1834, on fait un saut de quelque 126 ans dans le temps pour renouer avec la fondation du Rassemblement pour l'indépendance du Québec, en 1960.

Jose espérer qu'il s'agit là d'une coupure faite par le journaliste. Autrement, il faudrait déplorer que le nouveau parti soit frappé d'amnésie

dès sa naissance. Ignore-t-on qu'il y eut des candidats ouvriers indépendants qui défendaient des idées progressistes à partir de 1880 au Québec? Le mouvement syndical québécois mit sur pied le Parti ouvrier dès 1899 et un premier candidat, Alphonse Verville, fut élu à Ottawa en 1906; à la même époque, il y eut aussi un parti socialiste un peu plus radical. Il faut aussi rappeler l'action du Parti communiste pendant les années de crise et de guerre ainsi que la fondation de la Commonwealth Cooperative Federation (CCF), qui fit élire un député à l'Assemblée législative de Québec en 1944.

Il est étonnant de retrouver le RIN comme un jalon de la gauche. Bien sûr, plusieurs militants progressistes y militaient, mais ce mouvement voulait se vouer exclusivement à la promotion de l'indépendance, et on mit du temps à ajouter un contenu social-démocrate à son programme.

Par contre, comment passer sous silence tous les débats qui ont entouré la création du Parti socialiste du Québec (PSQ)? Créé en rupture avec le NPD en 1963, ce parti défendit le concept des États associés, qui allait inspirer fortement le fondateur du Mouvement souveraineté association... On retrouvait au PSQ les Jacques-Yvan Morin, Denis Lazure, Pierre Vadeboncoeur, Michel Chartrand, Emile Boudreau, Jean-Marie Bédard, André L'Heureux, Jacques-Victor Morin et bien d'autres... J'y fus président du conseil provisoire jusqu'à la fondation, en 1963, et fus alors remplacé par Michel Chartrand.

Le PSQ était formé de syndicalistes, d'intellectuels et de militants politiques de diverses origines, tous insatisfaits d'une révolution trop tranquille, tous sur le point de passer de l'autonomie au souverainisme... Leur histoire, celle des idées qu'ils défendaient et des parcours qu'ils ont ensuite suivis, ne saurait être gommée de la mémoire d'une gauche digne de ce nom.

Fernand Daoust
Le 6 février 2006

LIBRE OPINION

Réalisme politique 101

ALEXIS COSSETTE-TRUDEL
Candidat au doctorat
à l'Université du Québec à Montréal

La souveraineté ne se fera pas dans le cadre d'un climat d'ouverture politique à Ottawa face aux revendications du Québec. Point à la ligne. Le Parti québécois doit accepter cette réalité et cesser de faire comme si l'élection du gouvernement Harper était une bonne chose pour lui.

Les militants souverainistes doivent prendre la mesure exacte de ce qui se passe au Québec à l'heure actuelle. Après plus de 12 ans d'étouffement de la nation québécoise par le gouvernement libéral, les Québécois entendent les sirènes d'un redoux politique annonçant un nouveau printemps dans les relations Québec-Ottawa, aussi illusoire soit-il. Nous ne pouvons pas blâmer nos concitoyens de réagir comme ils le font. Il y a dans cette réaction quelque chose de profondément naturel chez les gens civilisés: un penchant pour la réconciliation et le règlement des différends.

Si le PQ et le Bloc québécois ne modifient pas leur approche dans le nouveau contexte politique québécois, approche dont les paramètres ont été définis en fonction d'un climat politique révolu, les fédéralistes pourront garder l'initiative indéfiniment et dormir tranquilles.

Cela étant dit, après avoir avalé la pilule, les militants du PQ devraient donner plus de latitude à leur nouveau chef en ce qui a trait au déclenchement d'un troisième référendum. Il en va non seulement de la crédibilité de ce parti mais également de son avenir à court terme. Par

conséquent, l'approche kamikaze présentement inscrite au programme du PQ d'un référendum «le plus tôt possible dans un prochain mandat» doit être réexaminée. Pas forcément pour la mettre de côté mais plutôt pour lui faire passer le test de la réalité politique québécoise.

Un changement de stratégie s'impose! Nous ne faisons plus face à un gouvernement libéral, arrogant, usé et corrompu mais au début d'une ère annonçant une nouvelle volonté de dialogue entre le Québec et le Canada.

Harper force les souverainistes à désactiver le pilote automatique vers le prochain référendum et à remettre leur démarche en question. Ne pas le faire serait un geste d'insouciance et d'aveuglement collectif qui pourrait bien nous coûter très cher aux prochaines élections provinciales.

Une chance à donner

Deuxièmement, nous nous devons d'analyser méticuleusement les futures propositions conservatrices. Il semble bien évident qu'à moyen terme, ces éventuelles propositions se révéleront largement insuffisantes pour le Québec, à moins que les Québécois ne soient prêts à abandonner, dans un geste historique, leur statut de nation et les demandes traditionnelles minimales faites par tous les premiers ministres québécois depuis Jean Lesage jusqu'à Robert Bourassa et les autres.

Le PQ et le Bloc gagneraient grandement en crédibilité s'ils donnaient la chance au gouvernement Harper de déposer son «plan de réconciliation» pour le Québec. Il leur sera d'autant plus facile d'en démontrer les insuffisances après l'avoir lu et donné sa chance au coureur

car nous savons pertinemment bien qu'ailleurs au Canada, la marge de manœuvre des politiciens voulant accommoder le Québec est à toutes fins utiles inexistante.

Ainsi, au lieu de foncer aveuglément vers un nouveau référendum difficile à gagner et dont l'échec probable porterait le plus grand préjudice à la nation québécoise, nous devrions jouer encore une fois temporairement les devants du nouveau constitutionnel. L'initiative n'est plus du côté des souverainistes et nous devons agir en conséquence. Nous devons être en position d'attraper le ballon conservateur et de nous en servir à la façon d'un balancier politique dont la réaction fera encore une fois la démonstration claire de l'impasse politique chronique et insurmontable du fédéralisme canadien dans laquelle nous nous trouvons depuis des décennies.

Nous voilà donc de retour à la case départ avec un gouvernement conservateur à Ottawa et un gouvernement libéral à Québec, les deux se disant prêts à discuter de la place du Québec au sein du Canada. S'il y a là un sentiment de déjà vu pour beaucoup d'entre nous, nous devons respecter la sagesse et la patience d'une grande partie de la population québécoise et prendre acte de son penchant pour la discussion.

Rien ne presse à ce que la souveraineté se réalise au cours des six ou sept prochains mois. C'est seulement lorsque la démonstration de l'irrecevabilité des propositions conservatrices aura de nouveau été faite que les Québécois redeviendront réceptifs à un changement de statut et de régime en profondeur et que le PQ et le Bloc seront vraiment en mesure d'aller chercher un large consensus pour le projet d'État-nation québécois.

IDÉES



L'industrie répète qu'il n'est arrivé «aucun accident majeur» depuis 40 ans, mais il y a eu suffisamment d'incidents et d'accidents dits mineurs (si on exclut les catastrophes de Skikda en janvier 2004, Ghislenghien en Belgique en juillet de la même année - notre photo - et l'accident du Nigeria en août 2005) pour qu'on continue à s'interroger.

Le projet Rabaska à Lévis fera bientôt l'objet d'audiences publiques

Le Québec dans le collimateur de l'importation de gaz naturel

PIERRE BLOUIN
Lévis

Roger Lemelin, écrivain, président et éditeur de *La Presse*, écrivait en mai 1973: «Il s'agit de savoir s'il est sage d'éteindre lentement la lumière dans le cœur des hommes au nom du progrès et des néons. On peut trouver d'autres moyens de prévoir nos besoins d'énergie, on n'en trouverait pas pour ressusciter une âme morte.» Il se prononçait ainsi contre le projet Champigny d'Hydro-Québec, qui voulait créer un barrage et inonder la rivière Jacques-Cartier au nom des besoins énergétiques «incontournables» d'Hydro-Québec face à une «demande en croissance».

M. Lemelin avait pour patron Paul Desmarais, un des hommes les plus influents du Québec. Il paraît que ces mots n'avaient pas particulièrement impressionné les technocrates d'Hydro dans leur tour du centre-ville de Montréal mais que cela avait particulièrement touché la population de Tewkesbury et de Stoneham ainsi que celle du Québec tout entier. [...]

Le parc des Laurentides (et le futur parc de la Jacques-Cartier) fut heureusement préservé et aménagé, contrairement aux plans «touristiques» et cosmétiques que proposait Hydro. C'était la belle époque des grands projets de construction sur la Grande-Allée, du célèbre rapport Vandry-Jobin qui voulait percer le Vieux-Québec et la Haute-Ville d'autoroutes et dont subsiste de nos jours un monument de piliers et d'une bretelle d'autoroute décorative dans la Basse-Ville...

Un panorama à sauver

Aujourd'hui, il s'agit de sauver un arrondissement historique et culturel, «un des plus beaux panoramas en Amérique du Nord», selon l'ex-maire de Lévis, Jean Garon (décembre 2004): les hauteurs de Beaumont face à l'île d'Orléans, classées arrondissement historique et menacées par l'établissement d'un terminal méthanier.

C'est aussi d'un milieu de vie unique et d'un environnement fragile qu'il est question. C'est surtout de gens comme vous et moi, qui ne demandent qu'à vivre en paix dans un milieu sécuritaire et en harmonie avec une nature normale et non simulée ou camouflée esthétiquement. Un environnement résidentiel, agricole et touristique, non pas «industrialoportuaire», selon les prétentions des promoteurs et du Port de Québec.

Si, comme moi, vous êtes le moins sensible à la beauté, vous allez convenir qu'il est absurde de penser à installer une industrie lourde dans un tel paysage. Ce serait comme installer une usine et une jetée avec quai en face du rocher Percé, voire dans un parc naturel.

Où, bien sûr, ce paysage est déjà traversé par trois lignes de haute tension venant de Manic 5 et franchissant le fleuve un peu à l'est de l'endroit projeté (les volumineuses études faites par Hydro sur les impacts de Rabaska restent d'ailleurs inaccessibles à ce jour). De telles lignes seraient inconcevables aujourd'hui (voir ce que les gens de Deschambault ont exigé et obtenu dans les années 80).

Un autre Suroît, le danger en plus

Rabaska, c'est le Suroît avec la pollution et l'émission de GES qui s'ensuit, plus une autre dimension, tout à fait nouvelle pour un projet énergétique au Québec: le danger lié au transport et à la manipulation du combustible cryogénique à l'échelle industrielle.

Le GNL, c'est du gaz naturel liquéfié à -260 °C, en constante ébullition et qui se répand donc à la vitesse de la lumière à la moindre fuite. Dans son expansion, il suffit d'une circonstance précise, d'un vent particulier, d'un lieu (fermé) et d'une minime source d'allumage pour enflammer un nuage entier en conflagration. Ce ne sont pas des peurs, ce sont là des études, des livres, des analyses faites à travers le monde.

L'industrie répète qu'il n'est arrivé «aucun accident

majeur» depuis 40 ans, mais il y a eu suffisamment d'incidents et d'accidents dits mineurs (si on exclut les catastrophes de Skikda en janvier 2004, Ghislenghien en Belgique en juillet de la même année et l'accident du Nigeria en août 2005) pour qu'on continue à s'interroger.

De plus, les méthaniers ne sont pas des navires comme les autres: ils transportent avec eux leur propre zone d'exclusion qui totalise plusieurs kilomètres devant et derrière, comme quoi le moindre accident pourrait ici prendre des proportions inattendues (et Dieu sait s'il en arrive, des incidents, sur le fleuve Saint-Laurent, surtout dans le secteur visé par le quai de Rabaska et jusqu'à la hauteur des Escoumins).

De tels projets doivent idéalement, selon tous les experts:

- s'établir en zone industrielle, avec toutes les surfaces d'exclusion suffisantes (ce qui n'est pas une garantie en soi, seulement le respect des normes);
- être situés en mer et non sur un fleuve avec un chenal de navigation.

Les opposants au projet traduisent donc un sentiment légitime d'une vaste partie des populations touchées. Elles veulent protéger leur environnement et leur sécurité.

De plus, les promesses du promoteur de se retirer à la suite du référendum tenu à Beaumont en décembre 2004 n'ont pas été tenues. Cette même municipalité se prévaut d'un règlement qui interdit l'entreposage de matières dangereuses à moins d'un kilomètre de ses limites (site nouveau du projet à Lévis). Résultat: le promoteur conteste le règlement en cour. Or il vient de déposer 3000 pages de promesses dans son étude d'impacts environnementaux...

Des projets de grandeur

Revenons à la petite histoire. En 1978, le projet d'expansion du port de Québec donna lieu à une autre démonstration de grandeur technocratique: une jetée dans la baie de Beauport en direction de l'île d'Orléans (pour éviter de toucher aux batteries...) allait porter des installations pétrochimiques, des grues, des entrepôts, de gigantesques quais, des réservoirs de pétrole, bref, tout ce qu'il faut pour une ville nord-américaine qui «crée de la richesse» et qui se respecte.

La construction de l'autoroute Duferin-Montmorency sur les bords de Beauport avait déjà commencé dans le cadre de ces établissements avant même le début des études de faisabilité.

Puis, en 1979, ce fut le projet de Trans-Canada Pipelines en vue d'établir un terminal de liquéfaction de GNL à la pointe de La Martinière, un autre site unique dans la grande région de Québec. Projet nébuleux s'il en fut: il s'agissait de recevoir du gaz par pipeline, de le liquéfier et de l'expédier par barges (concept extrêmement risqué, pas du tout adapté aux conditions québécoises, comme l'ont découvert les promoteurs durant les audiences du BAPE...). La destination: Sept-Îles, pour en faire quoi... On ne l'a jamais su au juste.

Allez donc plutôt faire une promenade sur ce site magnifique, qui joint la forêt et le fleuve-mer, pour en apprécier les vertus pour notre santé physique et mentale (car penser à établir un site industriel à cet endroit relève d'une sorte de folie de l'esprit!).

Imaginez si le projet Rabaska s'installait dans les belles montagnes de Lac-Beauport: quelle levée de boucliers n'y aurait-il pas (et, mille fois, avec raison)? «Couper un paysage qui a mis des siècles à se profiler, c'est une grande décision. Effacer d'un trait le monumental et l'essentiel, c'est une grande affaire», écrit Serge Bouchard (*Les corneilles ne sont pas les épouses des corbeaux*, Borel, 2005).

«Nous enlaidissons à la mesure d'un enrichissement dont on ne voit aucune retombée.» Comprenez que je parle ici des talus et des plantations artificielles qui cacheraient l'usine Rabaska (et les industries connexes?) et surtout des gigantesques navires blindés de 160 000 mètres cubes de GNL qui sillonnaient notre fleuve avec leur zone de sécurité protégée.

Pas de justification

Si on suit les affirmations de Gaz Métro ces derniers temps, on commence à voir qu'il n'y a pas

grandes justifications à la promotion d'un projet comme Rabaska, sinon le profit et le rendement du promoteur ou la compétitivité des grandes entreprises papetières et minières ainsi que des alumineries qui consomment la majorité des ressources énergétiques au Québec.

Nous n'avons aucune raison de «nous mettre au diapason du reste du monde» (dit en 2004 Robert Tessier, président de Gaz Métro): ce reste du monde, avec le constat de George Bush lui-même, s'aperçoit peu à peu qu'il fait fausse route, qu'il s'accroche à une forme d'énergie qui va lui être fatale dans 30, 40 ou 60 ans, bien après que les énergies nouvelles seront largement opérationnelles et profitables d'un point de vue économique. Ce reste du monde découvre effectivement le rendement des énergies durables, décentralisées et en harmonie avec le milieu naturel et humain.

En outre, ce marché du chauffage domestique que Gaz Métro rêve de ravir à Hydro-Québec s'inscrit tout à fait à contre-courant de la vraie tendance américaine. Les États-Unis veulent se libérer de la génération d'électricité par des usines de génération au gaz naturel. Peter Huber, journaliste des revues économiques bien connu là-bas et membre du Manhattan Institute, soutenait qu'«un milliard de barils de pétrole par année servant au chauffage industriel, commercial et résidentiel pourraient être remplacés par l'électricité», une électricité écologique bien entendu, dans un «marché énergétique véritablement intégré» («*Crude Awakening*», *Wall Street Journal*, 3 février 2006).

On se souvient des prétentions d'Hydro dans le projet du Suroît (ce projet lui était absolument nécessaire). Aujourd'hui, la société d'État annonce qu'elle s'apprête à exporter 7 % de sa production dans le cadre d'un accord qu'elle a signé avec les États-Unis en se soumettant aux règles de la FERC américaine, l'agence qui procède au choix des sites de terminaux de GNL dans ce pays.

Je termine par une autre belle citation, celle de Michel Jurdant, écologiste et aménageur bien connu de Québec, membre des Amis de la Terre: devant la Commission fédérale d'évaluation environnementale chargée d'étudier le fameux projet d'extension du port (du même type auquel on fait face de nos jours avec Rabaska), M. Jurdant dénonçait une croissance indifférenciée qui rompait les équilibres dynamiques entre milieu et activité humaine.

«La réponse classique et sans imagination de notre société est toujours axée sur l'accroissement sans cesse plus accéléré du développement économique, technologique et industriel. Ce «productivisme» est basé sur la conviction profonde que le bonheur de l'homme n'est lié qu'à la possession de biens matériels, au profit, à l'argent.» Il soulignait avec justesse et grande sagesse l'insuffisance des études d'impacts, qui fragmentent les problèmes, qui donnent l'illusion de l'objectivité, qui «endorment l'homme de la rue qui se dit: «c'est tellement technique et scientifique que ça ne peut qu'être bon»; comment pourrait-il seulement questionner? [...] Plus ce sera complexe, moins les citoyens seront tentés de s'impliquer. Notre société est devenue si complexe que même pour une question de gros bon sens comme celle de notre qualité de vie, on nous met dans une situation où nous devons faire appel à des universitaires et à des spécialistes. Les rapports de cette élite intellectuelle et scientifique seront par la suite «expliqués» aux citoyens.»

Une véritable analyse, soutenait M. Jurdant, «devrait comporter d'ailleurs autant, sinon plus, de considération [sic] d'ordre éthique et philosophique que d'ordre technique et scientifique». Il prônait une forme d'évaluation subjective par les populations touchées. [...] Il se faisait l'avocat d'une «étude d'impacts écologiques sur l'homme». Toute la différence entre un plan d'affaires et une planification de développement économique durable et réfléchi.

Mais bon, voilà, c'étaient les années 70, grano, folles... Bien entendu, nous sommes désormais engagés dans la mondialisation financière et devons abandonner ces questionnements. Jusqu'à ce que, peut-être, un de ces jours, on en arrive à une pénurie de pétrole, même un simple ralentissement...



Norman Spector

La gouverne revue et corrigée

Si les principes énoncés par le juge John Gomery avaient guidé les façons de faire à Ottawa dans les années 90, il n'y aurait pas eu de scandale des commandites. L'adjoind d'un ministre n'aurait pas eu l'autorité nécessaire pour «suggérer» à un sous-ministre qu'un fonctionnaire comme Chuck Guité pouvait être nommé à un poste de publicitaire gouvernemental d'où il avait presque immédiatement commencé à distribuer des commandites.

Et quand l'heure de la retraite a sonné pour M. Guité, le nom de l'adjoind politique du ministre Alfonso Gagliano n'aurait pas pu être soumis à ce même sous-ministre. Ainsi, Pierre Tremblay n'aurait tout simplement pas pu entrer dans la fonction publique par la porte de derrière pour remplacer M. Guité.

Dans un monde revu et corrigé par le juge Gomery, un sous-ministre n'aurait pas accepté qu'un de ses subalternes et le chef de cabinet du premier ministre se réunissent régulièrement. Dans l'esprit du sous-ministre de l'époque, Ran Quail, la perspective de devoir défendre ses actions devant un comité des comptes publics aurait primé sur la peur de nuire à sa carrière.

Jean Pelletier, le chef de cabinet en question, a prétendu qu'il avait simplement fourni de l'«input» à M. Guité au sujet de certaines demandes de commandites. En plus de récuser cette version, le juge Gomery a conclu que ces réunions peu communes avaient conféré une certaine impunité à M. Guité au sein de la bureaucratie à Ottawa. Une loi protégeant les dénonciateurs aurait permis à Allan Cutler, le fonctionnaire qui s'était plaint des irrégularités survenues dans le programme de commandites, de faire éclater le programme. Et les fonctionnaires qui, selon la vérificatrice générale Sheila Fraser, ont enfreint «toutes les règles» auraient aussitôt été congédiés sans aucune compensation.

Sa longue expérience à Ottawa aura permis à Jean Chrétien d'exploiter toutes les faiblesses de la machine étatique, faiblesses que le juge Gomery essaie maintenant de corriger. L'ancien premier ministre a profité du fait que peu de sous-ministres étaient prêts à compromettre leur carrière, même lorsqu'ils faisaient face à un dilemme moral comme celui de voir que l'argent était distribué sans critères et sans aucun examen parlementaire. Dans une ville assiégée par la contrainte fiscale, M. Chrétien avait d'autant mieux compris la valeur d'une caisse noire qu'il était tout à fait à l'aise avec l'absence d'imputabilité qui régnait à Ottawa.

Stephen Harper aurait-il été élu premier ministre le 23 janvier si la commission Gomery n'avait pas été créée? On peut se le demander. Une chose est certaine, l'essentiel de son mandat consistera à faire en sorte qu'un scandale comme celui des commandites ne se reproduise plus. M. Harper aura la chance de pouvoir se référer aux recommandations du juge Gomery pour aiguiller sa réflexion.

Ceci ne signifie toutefois pas que toutes les recommandations du juge sont sensées. Les sections traitant de la nomination des sous-ministres et du rôle du greffier du Conseil privé, en particulier, donnent l'impression d'avoir été greffées au rapport à la dernière minute pour satisfaire les obsessions d'un universitaire.

Ceci étant, la plupart des recommandations du juge Gomery amélioreront notre système gouvernemental. Elles compléteront favorablement les propositions mises en avant par M. Harper pendant sa campagne électorale. Ironiquement cependant, en adoptant la ligne des mandarins voulant que le programme de patronage était une pure «aberration», le juge Gomery donne raison à ceux qui résistent à tout changement.

Si, en utilisant le mot «aberration», le juge Gomery voulait signifier que la grande majorité des fonctionnaires sont honnêtes et assidus, il devrait en être félicité. Si, par contre, il veut dire que c'est une aberration pour un ministre de demander à son sous-ministre de tout faire pour réaliser un objectif — comme les apologistes du système actuel le prétendent —, pourquoi procéder à la chirurgie radicale qu'il propose?

Même au sein de son propre parti, M. Harper fait déjà face à certaines objections devant ses propositions en ce qui concerne les lobbyistes. Il y a fort à parier que les sous-ministres et leurs alliés de l'extérieur résisteront à l'idée d'une imputabilité pour la gestion de leurs ministères devant un comité parlementaire. Ces mêmes personnes continueront à militer en faveur d'une dilution de la Loi sur l'accès à l'information, une loi qui devrait pourtant être renforcée, a dit le juge Gomery.

Grâce à cette loi — et à Daniel Leblanc, un jeune journaliste du *Globe and Mail* fraîchement débarqué sur la colline parlementaire à Ottawa —, les Canadiens comprennent aujourd'hui beaucoup mieux la façon dont nous sommes gouvernés. Le juge Gomery a fait preuve de sagesse en proposant que le gouvernement fasse rapport de la mise en œuvre de ses recommandations dans les 24 mois à venir. De cette manière, les électeurs pourront juger de la qualité de la réponse de M. Harper dès le prochain scrutin.

Norman Spector est chroniqueur politique au *Globe and Mail*.

nspector@globeandmail.ca

Écrivez-nous!

Le *Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoind au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Choinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commiss Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs); Renée Leo Guimont et Serge Paquin (relecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (skieur et cabier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cabier spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoind au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraire); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoind au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Mariyise Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (commiss). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Desrosiers, Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bosse, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Anélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Micheline Ruellan, Nadia Sebou, Nathalie Simard (publicitaires), Laurence Theriault (directrice administrative), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Joanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanic, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yvanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intérim), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carimel (distributrice des services comptables), Céline Furov, Ghislaine Ladure, Claudette Béliveau (adjoind administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

Charlie Hebdo en rajoute

«Pour que le débat ait lieu, il faudrait d'abord que certains croyants cessent de répondre au crayon et à la plume par le poignard et la ceinture d'explosifs»

Malgré la condamnation des autorités françaises, l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo* a publié hier un numéro spécial qui accorde une large place à l'affaire des caricatures du prophète Mahomet. Parues en septembre 2005 dans un quotidien danois, le *Jyllands-Posten*, elles ont été, ces dernières semaines, à l'origine de vifs débats et parfois de violences dans de nombreux pays.

L'hebdomadaire a à son tour décidé de reprendre les douze caricatures. Il les publie en petit format en pages intérieures, y compris la plus controversée, représentant Mahomet coiffé d'un turban en forme de bombe à la mèche allumée.

L'initiative n'a pas plu au président Jacques Chirac. Celui-ci a condamné hier «toutes les provocations» susceptibles «d'attiser dangereusement les passions» face à la vague de violences provoquée dans le monde musulman par la publication en Europe de caricatures du prophète Mahomet. «Je condamne toutes les provocations manifestes, susceptibles d'attiser dange-

reusement les passions», a dit le chef de l'État français.

À la une de *Charlie Hebdo*, un dessin du caricaturiste Cabu donnait le ton. Titré «Mahomet débordé par les intégristes», il représente le Prophète se voilant la face et soupirant: «C'est dur d'être aimé par des cons.»

Onze des seize pages du journal sont consacrées aux caricatures: outre les douze dessins du *Jyllands-Posten*, le journal propose d'autres caricatures des dessinateurs maison figurant Mahomet mais aussi des représentants d'autres religions, ainsi que plusieurs textes d'analyse et de débat.

Gérard Biard, rédacteur en chef de *Charlie Hebdo*, explique cette démarche en page 2 du numéro: «Il ne faut pas blesser les croyants dans leur foi, nous disent les gens raisonnables et les négociants en yaourt qui craignent le boycott. Nous sommes ouverts au débat. Mais pour que le débat ait lieu, il faudrait auparavant que certains croyants arrêtent de blesser tout court ceux qui n'épousent pas strictement les mêmes convictions

qu'eux. Et cessent de répondre au crayon et à la plume par le poignard et la ceinture d'explosifs.»

Gérard Biard met sur le même plan les intégrismes de toutes religions: «Si la foi soulève des montagnes, ce sont des montagnes de cadavres.» Il s'interroge: «Combien de livres et de journaux devrons-nous brûler pour que la soif des fanatiques religieux soit enfin éteinte?» Des organisations musulmanes avaient demandé en référé la saisie de ce numéro de *Charlie Hebdo*, considérant la publication des caricatures comme une «injure raciale et religieuse». Elles ont été déboutées par la justice pour vice de forme mardi.

Celles-ci ont annoncé qu'elles engageraient de nouvelles poursuites aujourd'hui. «On aurait aimé que la volonté d'apaisement règne. *Charlie Hebdo* veut mettre de l'huile sur le feu, les musulmans de France disent non. On ne peut pas permettre dans nos sociétés d'encourager l'insulte», a dit à la presse Fouad Alaoui, secrétaire général de l'Union des

organisations islamiques de France.

Grâce à cette controverse, *Charlie Hebdo* a aussi réussi un formidable coup de pub: les 160 000 exemplaires tirés cette semaine (contre 100 000 habituellement) ont été épuisés en quelques heures. Deux réimpressions ont été nécessaires, et près de 400 000 exemplaires avaient été vendus à la mi-journée.

Charlie Hebdo compte récidiver. La direction de l'hebdomadaire a annoncé la publication prochaine des dessins lauréats du concours organisé par le principal journal iranien sur l'Holocauste. «Cette fois, ce ne sera pas au nom de la liberté d'expression mais pour lutter contre le négationnisme», a-t-on précisé.

De sources proches de l'hebdomadaire, on a précisé que certains des employés avaient été placés sous protection policière et que la rédaction avait reçu hier matin des menaces anonymes par téléphone.

Le Monde et Reuters

DISSENSION

SUITE DE LA PAGE 1

les autres confessions religieuses et sur le reste du monde. Il dit aussi appeler ses troupes au calme lors de cette marche contre la profanation du prophète Mahomet. «Les musulmans ne sont pas des sauvages, dit-il. On leur donne le droit de manifester, et ils le font.»

Si les esprits devaient s'échauffer, ce serait le fait de cas isolés, de «personnes infiltrées», a ajouté le chef religieux. «Mais ce n'est pas le message qu'on veut envoyer. À Montréal, les gens sont très civilisés», et ce, malgré le fait que «Le Devoir ait décidé de publier les caricatures», a-t-il fait remarquer.

Dans les faits, notre édition de vendredi dernier présentait une seule des 12 caricatures à l'origine de la flamme de violence à travers le monde, et ce, afin d'illustrer

un texte portant sur l'ampleur de cette crise partie du Danemark, où le quotidien *Jyllands-Posten* a publié les dessins pour la première fois en septembre dernier.

Le geste était sans aucun doute déplacé, estime Omar Koné, un imam soufiste et ultramodéré de Montréal. «Ces caricatures sont de mauvais goût. C'est insultant et c'est la preuve d'un manque de jugement et de connaissance de l'islam [une religion qui ordonne à ses adeptes de défendre avec force l'honneur du prophète Mahomet]», dit M. Koné. Tarek Fatah ajoute ceci: «Mais il n'y a pas de quoi mettre le feu à une ambassade», «brûler un drapeau, des croix, ou boycotter des produits danois».

Tout en reconnaissant le droit de manifester, M. Koné dit ne pas vouloir participer à cette manifestation alimentée par la «spontanéité et la manipulation»,

qu'il qualifie «d'escalade en spirale». «Les gens réagissent de manière excessive, et ce n'est pas une bonne idée quand les sentiments, les gens et le droit des nations sont sur la sellette», affirme-t-il.

Salah Basalamah le croit aussi, tout comme il croit que l'affaire des caricatures témoigne d'un «manque de maturité de l'Occident», qui n'a pas su «utiliser sa liberté d'expression avec responsabilité et jugement», dit-il. «Mais cela ne justifie pas la violence et les manifestations», ajoute un des porte-parole de Présence musulmane Canada. «Quand on se fait critiquer, on n'est pas obligé de se montrer plus idiot, dit-il. Il faut prendre la critique avec philosophie et utiliser les mêmes moyens, la plume ou le fusil, pour se défendre.»

Ces repréailles seraient d'ailleurs en harmonie

avec les livres sacrés, ajoute Omar Koné. «L'islam a des règles, dit le jeune imam, et quand vous êtes dépourvu, vous pouvez utiliser les mêmes armes que celles de vos ennemis. La riposte devrait donc se faire par les mots, surtout dans un État de droit comme ici, où, dans le contexte, les lettres dans les journaux sont plus efficaces qu'une manifestation.»

À Toronto, c'est d'ailleurs la voie préconisée par la communauté, assure M. Fatah, qui juge improbable l'organisation d'une manifestation comme celle prévue à Montréal. «La communauté est plus mûre ici, dit-il. Et les groupes comme le nôtre [le Congrès musulman canadien] s'assurent de bien surveiller les fondamentalistes.»

Le Devoir

HAÏTI

SUITE DE LA PAGE 1

Le taux de participation, élevé selon le Conseil électoral provisoire, reste inconnu.

Au total, 27 633 procès-verbaux des votes doivent être récupérés par hélicoptères, voitures ou à dos de mulet et acheminés sous escorte vers un centre de comptabilisation électronique à Port-au-Prince, doté d'un logiciel «anti-erreurs». Cette opération devrait durer plusieurs jours.

Aucune violence politique n'a été enregistrée lors des élections, contrairement à ce qui avait été craint dans cette petite république tourmentée des Caraïbes, victime de 30 ans de dictature suivie de 20 ans de crises entrecoupées de coups d'État.

En dépit de la présence de 9500 Casques bleus et policiers internationaux, l'insécurité reste un fléau en Haïti, où circulent illégalement quelque 200 000 armes.

Il s'agissait des premières élections organisées dans ce pays depuis la chute, le 29 février 2004, de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, aujourd'hui exilé en Afrique du Sud.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a félicité hier les électeurs haïtiens qui «ont voté en grand nombre» et sans violence aux élections présidentielle et législatives.

«Je suis heureux de constater que, par rapport aux élections précédentes, la journée [de mardi] a été remarquablement dénuée de violence. Je rends hommage à la population haïtienne pour sa détermination à restaurer la démocratie en Haïti. J'appelle toutes les parties à respecter les résultats officiels du scrutin qui seront annoncés par le Conseil électoral provisoire», a-t-il ajouté dans un communiqué.

«C'est un pas en avant important qui a été accompli. La communauté internationale continuera d'appuyer les efforts du peuple haïtien sur la voie de la stabilité, de la normalisation et du développement», a conclu M. Annan.

Agence France-Presse

Un unilingue anglophone à la Francophonie

Ottawa — En nommant un secrétaire parlementaire à la Francophonie et aux langues officielles qui ne parle pas français, le nouveau premier ministre Stephen Harper fait un «mauvais départ», estime le député néo-démocrate acadien Yvon Godin. Hier, M. Harper a dévoilé les noms des députés qui seconderont les ministres dans leurs tâches. Pour appuyer Josée Verner, ministre de la Coopération internationale, de la Francophonie et des Langues officielles, M. Harper a mandaté l'Albertain Ted Menzies, unilingue anglophone. Cette nomination a fait sourcilier le député d'Acadie-Bathurst, qui ne manque pas une occasion de défendre les francophones. «C'est comme si on disait: on va prendre quelqu'un pour représenter les anglophones et c'est quelqu'un qui ne parle pas anglais». On va où avec ça?, a illustré M. Godin, qui est porte-parole de son parti en matière de langues officielles. Beaucoup moins à l'avant-plan que les ministres à qui ils sont jumelés, les secrétaires parlementaires ont toutefois une tâche non négligeable. Et dans un cabinet minceur, où bien des ministres cumulent les responsabilités, cette tâche risque d'être encore plus importante. Ce sont eux qui doivent répondre aux questions en Chambre en l'absence du ministre. — PC

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir est publié, à l'exception, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est prêt, à l'exception, à diffuser des informations publiques dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0868. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Gomery croit avoir mis fin à la culture du secret

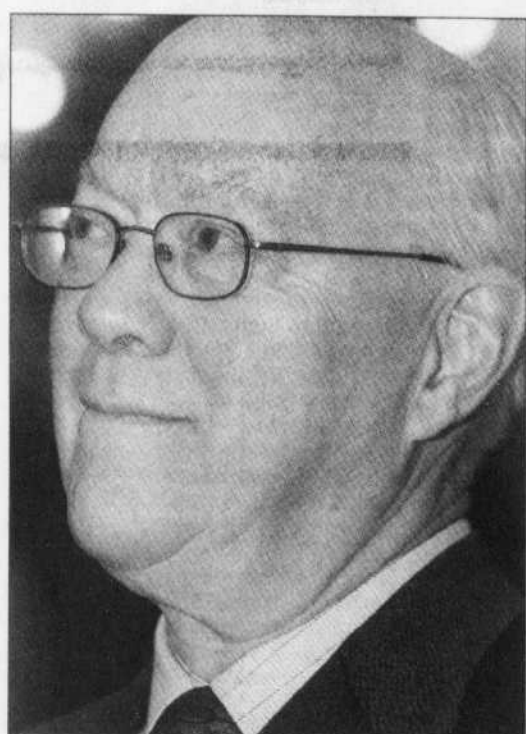
BRIAN MYLES

La commission d'enquête sur le programme des commandites aura mis fin à la culture du secret au sein du gouvernement, estime son principal artisan, le juge John Gomery.

M. Gomery a fait hier sa dernière apparition publique avant de prendre des vacances bien méritées, devant 150 personnes réunies au Faculty Club de l'université McGill. «La plupart des gens croient aujourd'hui que la culture du secret qui caractérisait l'administration du gouvernement fait partie du passé, qu'elle n'est plus appropriée ou acceptable, et qu'une plus grande transparence est nécessaire. [...] Le génie est sorti de sa bouteille, et je ne crois pas que le secret qui a caractérisé l'administration publique dans le passé sera réhabilité», a-t-il dit.

Les travaux de la commission d'enquête sur le scandale des commandites ont tenu le public en haleine pendant près d'un an. M. Gomery est devenu «une vedette du jour au lendemain», a dit Alex Paterson, un vieil ami du juge depuis leurs études en droit à McGill. Pas même le plus créatif des scénaristes hollywoodiens n'aurait pu imaginer la file de personnages qui ont défilé devant lui, a poursuivi M. Paterson.

C'est grâce à son ami Paterson si John Gomery a accepté l'invitation de l'Institut des études canadiennes de McGill pour donner une conférence à des étudiants en sciences politiques. Au risque de le décevoir, le juge ne s'est pas épanché sur les grandeurs et misères de sa commission d'enquête. Tout ce qu'il avait à dire sur les principaux responsables du gâchis



John Gomery

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

et les mesures à prendre pour éviter sa répétition se trouve dans les sept tomes de son rapport.

M. Gomery a par contre vanté les mérites des commissions d'enquête pour élucider des questions d'intérêt public, en dépit des coûts et délais majeurs inhérents à cette formule. Même si elle n'a pu établir la responsabilité civile ou criminelle des principaux acteurs du scandale des commandites, la commission Gomery a servi «de catharsis» aux Canadiens. «On a donné au public l'occasion de connaître les faits les plus importants, et de tourner la page au lieu d'être indéfiniment indigné», croit M. Gomery.

Le juge a avoué que le scandale des commandites, un fiasco de 332 millions de dollars, lui avait fait perdre de sa naïveté, à 73 ans. Il en a gardé cependant une petite dose, assez pour être convaincu que ses recommandations seront suivies par la classe politique. Il s'est d'ailleurs réjoui que la plateforme électorale du Parti conservateur aille en grande partie dans le même sens que ses remarques finales, bien qu'il s'agisse là d'un effet du hasard, a-t-il précisé. «Ca me laisse optimiste. Il y a des raisons d'espérer que les recommandations ne vont pas avoir le même sort que dans les autres commissions d'enquête, où elles sont vite oubliées.»

Après ses vacances, M. Gomery retournera siéger à la Cour supérieure pour quelques mois avant de prendre sa retraite obligatoire, à 75 ans. Il entend bien disparaître des feux de la rampe en se réfugiant dans sa ferme de Havelock. «Mon ambition est d'élever un bon troupeau de bœufs», a-t-il lancé.

Le Devoir

INUIT

«Nous parlons moins d'art inuit pour nous intéresser davantage au travail d'artistes individuels qui sont premièrement des créateurs, deuxièmement des Inuits»

SUITE DE LA PAGE 1

une excellente monnaie d'échange pour attirer des expositions étrangères.

Au moment des derniers préparatifs avant la grande ouverture, *Le Devoir* a rencontré ce collectionneur, qui se qualifie lui-même «d'irréductible passionné». «L'exposition que l'on présente aujourd'hui est un bilan de l'art inuit des cinquante dernières années, précise Raymond Brousseau. Toutes les régions de l'Arctique, tous les matériaux et tous les grands artistes y sont représentés. En 1971, après la découverte de l'art inuit par le monde à l'Expo 67, le gouvernement canadien avait présenté une grande rétrospective qui avait été vue au British Museum, à l'Hermitage et au Philadelphia Museum of Arts. J'ai suivi toutes les expositions depuis et je pense que quand la parole prend forme est la suite logique, trente-cinq ans plus tard, de cette magnifique exposition.»

Ceux qui pensent que l'art inuit se réduit à des sculptures naïves représentant des scènes de la vie quotidienne seront étonnés par l'exposition. Dès la première pièce, *Rêve de voyage*, sculptée par Jolly Aningmiuq, on découvre un art marqué

par des paysages de fin du monde et un univers de mythes ayant prise dans le réel.

On comprend vite l'importance symbolique au cœur de cette approche artistique. «L'esprit inuit est très fin, explique Brousseau. C'est un art où le rapport entre la forme et le contenu est extrêmement important. Dans *Rêve de voyage*, par exemple, on voit un homme chevaucher un caribou en le tenant par les oreilles. C'est complètement impossible! Mais c'est dans cette tension entre contenant et contenu que l'on comprend que c'est un chaman allant à la rencontre des dieux qui est représenté. Il faut prendre le temps de bien saisir le contenu parfois caché pour apprécier ces œuvres.» À cet effet, les textes particulièrement bien faits de l'audioguide donneront quelques clés de compréhension supplémentaires aux visiteurs.

Malgré le nombre important de pièces présentées, la visite ne donne jamais une impression de surcharge. La scénographie proposée par le musée permet aux spectateurs d'apprécier les œuvres dans toutes leurs facettes. On y découvre d'ailleurs avec plaisir l'intelligence déployée par les artistes dans l'approche des thèmes exploités. Les œuvres sont em-

preintes d'humour — comme ce chasseur à la flèche torde condamné à manquer sa cible —, mais aussi de sensibilité pour les tragédies qui déchirent les communautés nordiques. Dans *Autodestruction*, Manasie Akpaliapik aborde magnifiquement le difficile sujet du suicide. De la tête d'un mort, on voit l'âme du décédé s'échapper pour poursuivre sa route vers la réincarnation. Même si elle pose un regard terrible sur ses semblables, cette œuvre porte tout de même l'espoir du cycle de la vie qui se perpétue.

Quand la parole prend forme a pris le judicieux pari d'aborder les œuvres sous l'angle des beaux-arts plutôt que de s'engager dans la voie ethnographique qui balise d'ordinaire ce type d'événement muséal.

Dans le catalogue bien documenté qui accompagne l'exposition, Raymond Brousseau s'explique ainsi: «Nous parlons moins d'art inuit pour nous intéresser davantage au travail d'artistes individuels qui sont premièrement des créateurs, deuxièmement des Inuits.» C'est dans cet esprit d'ouverture qu'il faut visiter le musée des plaines d'Abraham, qui présente cette exposition incontournable jusqu'au 7 mai.

Collaborateur du Devoir

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390